

Contrôle de Aveni – Fonds de dotation du centre hospitalier universitaire de Nice

OCTOBRE 2024
2023-124R

• RAPPORT DÉFINITIF (ANNEXES)

Thibault
Jarade-Pieniek

Pascal
Penaud

—
Membres de l'Inspection générale
des affaires sociales



Suivez-nous sur LinkedIn

SOMMAIRE

ANNEXE 1 : METHODE ET PERSONNES RENCONTREES	3
ANNEXE 2 : REVUE ANALYTIQUE DES COMPTES	7
ANNEXE 3 : REVUE ANALYTIQUE DES ANNEXES AUX COMPTES	29
ANNEXE 4 : EXPLOITATION DES REÇUS FISCAUX	55
ANNEXE 5 : VERIFICATIONS DES COMPTES 657/653	63

ANNEXE 1 : Méthode et personnes rencontrées

ANNEXE 1. METHODE ET PERSONNES RENCONTREES.....	3
1 LA MISSION A ESSENTIELLEMENT FONDE SON DIAGNOSTIC SUR LES COMPTES ET LES RAPPORTS D'ACTIVITE	4
2 FAUTE DE REPONDANT, LA MISSION S'EST FONDEE ESSENTIELLEMENT SUR LES COMPTES, LES RAPPORTS D'ACTIVITE ET LES PROCES-VERBAUX DES CA ET N'A PU FOURNIR UN POINT DE SITUATION EN 2023.....	6

1 La mission a essentiellement fondé son diagnostic sur les comptes et les rapports d'activité

[1] La mission a collecté les documents généraux permettant de comprendre l'activité du fonds, retraçant ses comptes et répondant à ses obligations législatives et réglementaires. Ses demandes ont fait l'objet de cinq questionnaires notifiés au moyen de collecte-pro, aux dates du 05/01/2024, 19/01/2024, 30/01/2024, 01/02/2024 (ce questionnaire étant à l'attention de la préfecture des Alpes-Maritimes) et 28/02/2024 et d'un questionnaire « balai » envoyé le 22/03/2024 à la suite des entretiens.

[2] Elle a eu un premier contact avec les gestionnaires du fonds par visio-conférence en début de mission puis s'est déplacée une fois à Nice : l'une pour des entretiens, du 13 au 15 mars 2024, à la suite de l'examen des documents fournis et pour quelques entretiens complémentaires. Elle a rencontré les personnes participant à la gouvernance et à l'administration du fonds ainsi que le promoteur du projet le plus important du fonds. La liste des personnes rencontrées est donnée au tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Liste des personnes rencontrées

Nom, prénom	Fonction
Monsieur Rodolphe BOURRET	directeur général du CHU de Nice et Président du fonds de dotation Aveni
Monsieur Jean CALVARIO	adjoint des cadres au Pôle Performance, Direction des Finances et du Contrôle de Gestion du CHU de Nice
Madame Emilie CHAPU-MAZABRAUD	directrice de la communication, du mécénat et de la culture du CHU de Nice et directrice exécutive du fonds de dotation Aveni
Madame Elsa DEVELEY	chargée de communication et partenariats à la direction de la communication, du mécénat et de la culture du CHU de Nice
Monsieur Philippe KLIMCZAK	directeur des affaires financières et du contrôle de gestion du CHU de Nice et trésorier du fonds de dotation Aveni
Monsieur Patrick MARCHAND	commissaire aux comptes du fonds de dotation Aveni, société PKF
Monsieur Dominique DAZZA	expert-comptable du fonds de dotation Aveni, société KPMG
Monsieur le professeur Jacques LEVRAUT	président de la CME du CHU de Nice
Monsieur le professeur Olivier GUERIN	responsable du pôle « réhabilitation autonomie vieillissement » du CHU de Nice

Source : IGAS. Nota bene : la mission a tenu une réunion en visioconférence avec la directrice de la communication, du mécénat et de la culture du CHU de Nice et directrice exécutive du fonds de dotation Aveni. Elle n'a pas pu la rencontrer lors de ses déplacements car elle était en congés maladie

[3] La mission a exploité les réponses aux questionnaires, lus les documents fournis à titre de preuve et procédé à une revue analytique des comptes annuels y compris leurs annexes qui incluent le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) pour l'ensemble de la période sous revue.

[4] Elle a complété sa revue analytique par des contrôles du contenu des charges liées aux projets au niveau des écritures comptables en exploitant, avec le logiciel IDEA®, les fichiers qui les retracent (FEC¹). Les contrôles effectués (cf. annexe 5 du présent rapport) ont porté sur 31,6 % des charges de la période sous revue :

Tableau 2 : Champ des contrôles portant sur les écritures comptables

	2013-2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Charges 657/653	113 255	113 673	138 271	296 181	74 067	141 513	634 388	360 696	620 986	2 493 026
Montants contrôlés	0	0	0	257 714	401	72 870	343 309	345 574	351 364	787 955
%	0,0 %	0,0 %	0,0 %	87,0 %	0,5 %	51,5 %	54,1 %	95,8 %	56,6 %	31,6 %

Source : IGAS

[5] Les déplacements se sont faits en train. Ceci a permis, par rapport au voyage en avion, une économie de 0,7 tonne de CO₂, soit 413 mois de la consommation moyenne d'un four électrique.

Tableau 3 : Économies de CO₂ effectuées par la mission en se déplaçant en train

	Train	Avion	Ecart
kg CO ₂ trajet Paris-Nice	3,4	179,1	
nombre de trajets	4	4	
Total	13,6	716,4	702,8
1 mois consommation d'un four électrique	1,7		
Economie en mois consommation d'un four électrique			413

Source : Calculs IGAS d'après chiffres comparateur CO₂ SNCF

[6] La préfecture des Alpes-Maritimes a été questionnée dans les mêmes conditions que le fonds (questionnaire notifié au moyen de collecte-pro le 01/02/2024, cf. *supra*) et n'a pas répondu à la mission.

[7] La mission s'est interrogée sur les raisons pour lesquelles la fondation Niarchos, mécène important du CHU, avait arrêté son financement. Elle l'a interrogé sur ce point, par courrier, sans réponse de sa part.

[8] La mission est passée devant les COPAIRS Cohésion sociale et santé le 22 avril 2024. La réunion de fin de mission avec les responsables du fonds et du CHU a eu lieu par Teams® le 25 avril 2024

¹ Fichier des écritures comptables, cf. article n° A47 A-1 du livre des procédures fiscales

2 Faute de répondant, la mission s'est fondée essentiellement sur les comptes, les rapports d'activité et les procès-verbaux des CA et n'a pu fournir un point de situation en 2023

[9] La mission a été confrontée à un petit nombre d'interlocuteurs dont le travail pour le fond n'est qu'une faible partie de l'activité, à l'ancienneté sur le sujet variable. L'absence de pilotage et de gestion du fonds relevée dans le rapport s'est traduite par le caractère lacunaire des informations et des documents fournis en dehors des comptes, des rapports d'activité et des procès-verbaux (PV) du conseils d'administration (CA). Cela a conduit la mission à faire des demandes de compléments lors de la phase contradictoire. En particulier, faute de comptes 2023 disponibles à la date des investigations, le contrôle a porté sur la période 2013-2022. La mission n'a obtenu, en dépit de demandes répétées, aucun élément comptable pour l'année 2023, plus de trois mois après la clôture de l'exercice. Cela caractérise un manque de collaboration par l'expert-comptable et de volonté du fonds d'obliger son prestataire à fournir des informations dont on peut espérer que le progiciel utilisé par l'expert-comptable permette de les produire en quelques minutes.

[10] Faire des demandes complémentaires sur des points précis est un moyen d'avoir des réponses sans accroître le délai global du contrôle.

ANNEXE 2 : Revue analytique des comptes

ANNEXE 2 : REVUE ANALYTIQUE DES COMPTES 7

1 LE BILAN	8
1.1 L'ACTIF EST ESSENTIELLEMENT COMPOSE DE DISPONIBILITES ET LE PASSIF DE FONDS DEDIES ET DE DETTES FOURNISSEURS.....	8
1.2 L'ACTIF IMMOBILISE EST PEU IMPORTANT	10
1.3 LES DISPONIBILITES SONT TROP LARGEMENT PLACEES EN BANQUE PAR RAPPORT AU BESOIN DE COUVERTURE DES FLUX DE TRESORERIE	10
1.4 LE RENDEMENT DE CES DISPONIBILITES EST TRES FAIBLE ET NE COMPENSE QUE DEUX ANNEES SUR NEUF LE COUT DES SERVICES BANCAIRES.....	11
1.5 LA DETTE A L'EGARD DES FOURNISSEURS A PRESQUE DECUPLÉ ENTRE 2019 ET 2022 AU DETRIMENT DE LA TRESORERIE DU CHU	12
2 LE COMPTE DE RESULTAT	14
2.1 LES PRODUITS	14
2.1.1 <i>Les dons manuels</i>	14
2.1.2 <i>Le mécénat</i>	16
2.2 LES OPERATIONS LIEES A LA GENEROSITE PUBLIQUE ET AUX PROJETS FINANCES FIGURANT AU COMPTE DE RESULTAT.....	19
2.2.1 <i>Le traitement des opérations liés à la générosité publique et au mécénat entre 2014 et 2019</i>	19
2.2.2 <i>Le traitement des opérations liés à la générosité publique et au mécénat entre 2020 et 2022</i>	19
2.3 LE CHIFFRAGE DES PRELEVEMENTS SUR DONS ET MECENAT POUR FINANCER LE FONCTIONNEMENT NE PEUT ETRE QUE GLOBAL	20
2.4 LES ENGAGEMENTS RESTANT A REALISER/ REPORTS A REALISER.....	22
2.5 LES CHARGES DE MISE EN ŒUVRE DES PROJETS.....	24
2.6 LES CHARGES DE GESTION	26
2.7 LE FONDS A ACCUMULE UN REPORT A NOUVEAU DE 168 437 € QUI REPRESENTE ENVIRON QUATRE FOIS LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT 2022.....	27

1 LE BILAN

1.1 L'actif est essentiellement composé de disponibilités et le passif de fonds dédiés et de dettes fournisseurs

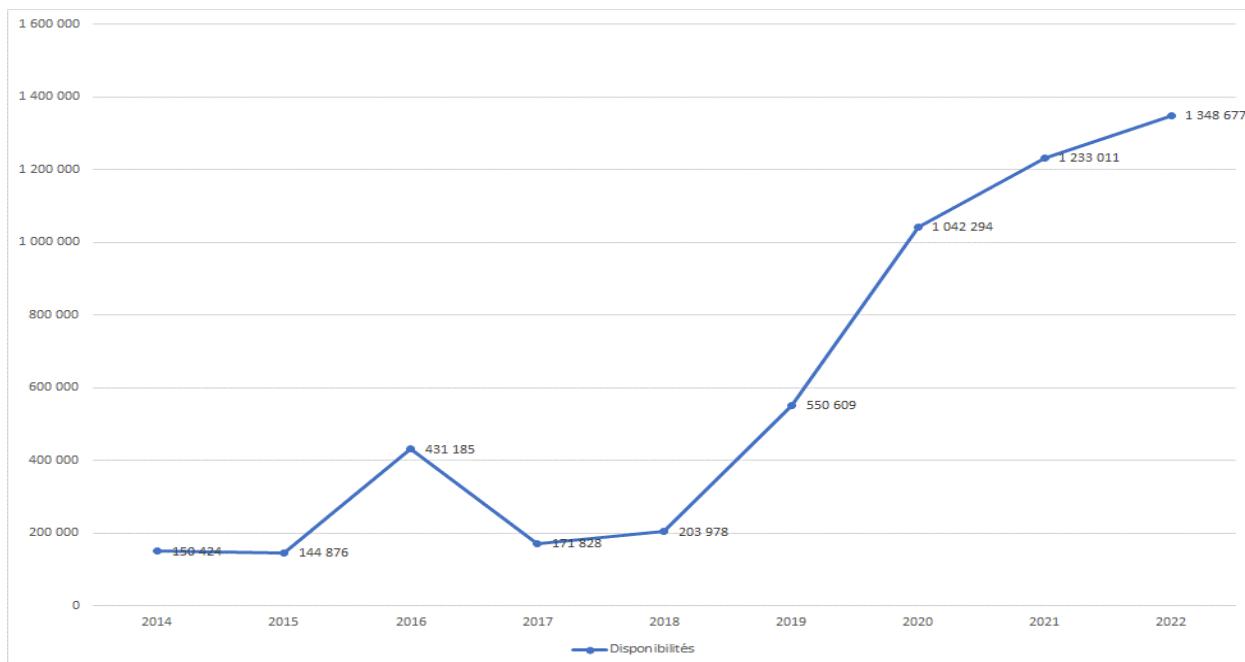
[1] L'actif est essentiellement composé par des disponibilités dont le montant est croissant fin 2022. À cette date, celles-ci représentaient 38,7 % des fonds reçus (dons et mécénat), depuis 2013.

Tableau 1 : Composition de l'actif net

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total actif net	155 205	185 333	472 017	200 062	236 179	581 926	1 193 729	1 283 984	1 394 926
Actif immobilisé	4 781	29 896	28 248	28 043	31 760	30 840	145 920	45 000	44 080
Biens reçus par leg destinés à être cédés							100 000		
Actif circulant	150 424	155 436	443 769	172 019	204 418	551 086	1 047 808	1 238 984	1 350 845
dont disponibilités	150 424	144 876	431 185	171 828	203 978	550 609	1 042 294	1 233 011	1 348 677
% des disponibilités dans l'actif	97 %	78 %	91 %	86 %	86 %	95 %	87 %	96 %	97 %

Source : IGAS exploitation des comptes

Graphique 1 : Evolution des disponibilités



Source : IGAS exploitation des comptes

RAPPORT DEFINITIF IGAS N°2023-124R (ANNEXES)

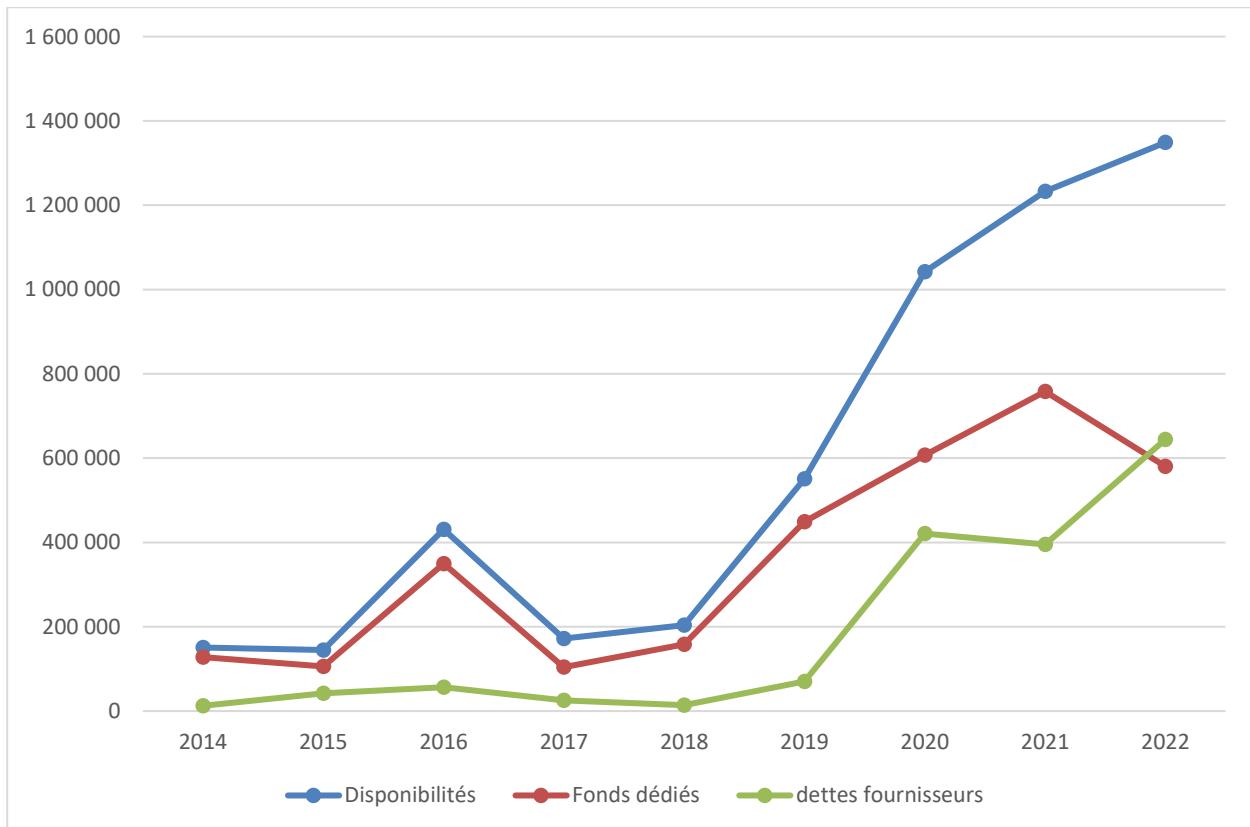
[2] Ces disponibilités sont, jusqu'en 2019 inclus, la contrepartie de fonds dédiés. C'est-à-dire qu'elles reflètent les délais de consommation des financements recueillis. Depuis 2020, elles sont aussi la contrepartie de dettes fournisseurs fortement croissantes.

Tableau 2 : Détail du passif

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total Passif net	155 205	185 333	472 017	200 062	236 179	581 926	1 193 729	1 283 984	1 394 926
résultat exercice	1 519	30 805	32 324	10 388	-15 259	-10 225	20 100	65 278	39 529
report à nouveau		1 519	26 299	58 624	69 012	53 753	43 528	63 629	128 908
fonds reportés liés aux legs et donation							100 000		
fonds dédiés sur autres ressources (dons & mécénat)	127 703	105 669	349 461	104 110	158 201	449 501	606 843	758 024	580 243
dettes fournisseurs	12 537	41 885	56 573	25 035	13 720	69 923	421 352	395 148	644 339
autres dettes	13 444	5 454	5 454	1 904	10 504	18 972			

Source : *IGAS exploitation des comptes*

Graphique 2 : Evolution des disponibilités des fonds dédiés et des dettes fournisseurs



Source : *IGAS exploitation des comptes*

1.2 L'actif immobilisé est peu important

[3] L'actif immobilisé est très faible. Il est du à deux achats de logiciels immobilisés en 2014 et 2018, à l'inscription à l'actif de deux œuvres d'art en 2015, à l'inscription en 2020 d'un legs destiné à être cédé, et à l'acquisition en 2023 de parts sociales de la banque du fonds de dotation.

Tableau 3 : Décomposition de l'actif immobilisé

Comptes	Libellés	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
205	concession logiciel	8 782,00	8 782,00	8 782,00	8 782,00	13 382,00	13 382,00	13 382,00	13 382,00	13 382,00
2805	amortissement concession logiciel	4 000,78	6 928,08	8 782,00	8 782,00	9 664,19	10 584,19	11 504,19	12 424,19	13 344,19
2188	Œuvres d'art	-	28 043,00	28 043,00	28 043,00	28 043,00	28 043,00	28 043,00	28 043,00	28 043,00
240	bien reçus par legs destinés à être cédés							100 000,00		
27188	Autres titres immobilisés							16 000,00	16 000,00	16 000,00
	Total	4 781,22	29 896,92	28 043,00	28 043,00	31 760,81	30 840,81	145 920,81	45 000,81	44 080,81

Source : IGAS exploitation des comptes détaillés

1.3 Les disponibilités sont trop largement placées en banque par rapport au besoin de couverture des flux de trésorerie

[4] La contrepartie des dettes au titre des fournisseurs et des fonds dédiés est l'augmentation des disponibilités. Le fonds n'a que très peu placé ses fonds disponibles :

- 5 000 € dans des valeurs mobilières de placement sous forme d'un compte à terme ;
- des immobilisations financières consistant en des parts sociales de la banque utilisée par le fonds, en 2020, pour un montant de 16 000 €.

Tableau 4 : Immobilisations financières - valeurs mobilières de placement et disponibilités (2014-2022)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Immobilisations financières							16 000	16 000	16 000
VMP							5 000	5 000	0
Disponibilités	150 424	144 876	431 185	171 828	203 978	550 609	1 042 294	1 233 011	1 348 677

Source : IGAS exploitation des comptes détaillés

[5] Au sein de ses disponibilités, le fonds a augmenté ses placements en livrets d'épargne. Les montants conservés dans des comptes bancaires non rémunérés restent toutefois très importants en volume comme en pourcentage du total.

Tableau 5 : Décomposition des disponibilités

	2019	2020	2021	2022
Disponibilités	550 609	1 042 295	1 232 582	1 348 677
Chèques à encaisser		1 250		1 700
CB en encaissement				500
Banques	479 482	679 817	368 929	482 824
BPCA livret A	71 128	76 889	77 274	77 274
Livret Fidélis assoc		284 339	786 379	786 379
% banques	87 %	65 %	30 %	36 %

Source : IGAS exploitation des comptes détaillés

[6] Ces montants sont trop importants au regard de la facilité d'alimenter les comptes banque par les livrets d'épargne en cas de nécessité d'une part, et du montant des mouvements sur le compte de banque, d'autre part. En effet, comme le montre le tableau ci-dessous, en novembre, mois pendant lequel, en 2022, les crédits sur le compte bancaire sont les plus importants, leur montant est de 134 K€. Le « matelas de sécurité » conservé sur des comptes non rémunérés est donc trop important.

Tableau 6 : Compte 512 débits crédits mensuels (2022)

Mois	Nombre lignes	Débit	Crédit
janvier	7	124 007	68
février	5	12 100	738
mars	6	1 000	6 295
avril	11	9 372	80 335
mai	10	45 501	29 764,40
juin	7	550	13 906,60
juillet	6	207 095	126
août	8	7 065	18 532,53
septembre	6	0	98 071,80
octobre	7	1 290	30 507,66
novembre	7	2 800	133 683,76
décembre	5	115 210	66,37

Source : IGAS Exploitation IDEA des FEC

1.4 Le rendement de ces disponibilités est très faible et ne compense que deux années sur neuf le coût des services bancaires

[7] Le rendement des disponibilités est, au maximum, de 0,3 % pendant la période. Il ne compense les frais de service bancaire que deux des neuf exercices sous revue.

Tableau 7 : Rendement des ressources financières et comparaison avec le coût des services bancaires

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
services bancaires et assimilés	712	553	673	853	790	783	794	896	985
produits financiers	-	-	-	63	524	529	1 228	2 254	223
produits financiers-services financiers	- 712	- 553	- 673	- 790	- 266	- 254	434	1 358	- 762
Immobilisations financières							16 000	16 000	16 000
VMP							5 000	5 000	-
Disponibilités	150 424	144 876	431 185	171 828	203 978	550 609	1 042 294	1 233 011	1 348 677
total fonds disponibles	150 424	144 876	431 185	171 828	203 978	550 609	1 063 294	1 254 011	1 364 677
rendement financier	0	0	0	0,0 %	0,3 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,0 %

Source : *Exploitation IGAS des comptes*

[8] Sans demander que le fonds ait une gestion particulièrement active de ses disponibilités, on peut certainement attendre de lui un rendement de ses fonds supérieur aux résultats obtenus. Le fonds pourrait placer une part plus importante de ses disponibilités.

1.5 La dette à l'égard des fournisseurs a presque décuplé entre 2019 et 2022 au détriment de la trésorerie du CHU

[9] Afin de caractériser l'augmentation des comptes fournisseurs, la mission en a analysé le détail en exploitant les fichiers des écritures comptables (FEC) avec le logiciel IDEA®.

[10] En n'établissant pas de factures (compte 408 « fournisseurs - factures non parvenues » présentant un solde créditeur à la clôture), ou en l'absence de paiement par le fonds de dotation des factures établies (compte 401 « fournisseurs » solde créditeur à la clôture), le CHU s'est privé de trésorerie pour un montant de 162 K€ en 2020, de 358 K€ en 2021 et de 387 K€ en 2022.

Tableau 8 : Evolution de la dette fournisseurs du fonds

	2019	2020	2021	2022
Dettes fournisseurs	69 923	421 352	395 149	644 339
Fournisseurs (401)	63 331	258 432	136 055	632 177
dont CHU	5 454	5 454	126 026	386 827
Fournisseurs FNP (408)	6 592	162 921	259 094	12 163
dont CHU	0	156 329	231 575	0
Total CHU	5 454	161 783	357 601	386 827
% CHU dans dettes fournisseurs	8 %	38 %	90 %	60 %

Source : *Exploitation IGAS des comptes*

[11] Le nombre de fournisseurs a fortement augmenté en 2021 et 2022.

[12] La part des écritures concernant les fournisseurs divers s'est fortement accrue en 2020 (46 % du total). La situation a été progressivement régularisée en 2021 et 2022.

Tableau 9 : Nombre de fournisseurs y compris « fournisseurs divers » ; part de ces derniers dans les écritures du compte 401

	2019	2020	2021	2022
Nombre de fournisseurs	22	19	44	45
Part dans les écritures du compte 401 des fournisseurs divers	14 %	46 %	23 %	2 %

Source : *Exploitation IGAS des FEC*

[13] À l'occasion de l'utilisation des FEC, la mission a noté, pour les comptes 2022, les points suivants dont elle souhaitait avoir l'explication lors de la procédure contradictoire :

- des écritures d'« à nouveau » créditant le compte 401 de montants pour un libellé de compte « Comptes fournisseurs (fourchette de ratissage) » pour lesquels le compte auxiliaire n'est pas indiqué et dont la mission demande l'explication du mécanisme de « fourchette de ratissage » ;
- des comptes fournisseurs dont le solde est débiteur à la fin de l'exercice ;

Il n'a pas été répondu, lors du contradictoire, à ces deux points.

Tableau 10 : Comptes fournisseurs « fourchette de ratissage » (2022)

Journal	libellé	Crédit
AN	Projet Sport et Bien Etre	1 687,00
AN	Bien veillir	419,38

Source : *Exploitation IGAS FEC 2022*

Tableau 11 : Comptes fournisseurs débiteurs en fin d'exercice

COMPAUXNUM	NB Lignes	Crédit- Débit	COMPAUX LIB
DJO FRANCE	3	-3 068,84	DJO FRANCE MOUGUERRE
RESEAUDIRECT	2	-524,4	RESEAUDIRECT AIGREFEUILLE
FNAC	4	-150	FNAC
DDS	3	-137,28	DOMINIQUE DUTSCHER S.A

Source : *Exploitation IGAS FEC 2022*

2 Le compte de résultat

2.1 Les produits

[14] Les produits sont composés de dons, d'actions de mécénat faisant l'objet de conventions et d'un legs unique pendant la période sous revue.

[15] La mission a compris des entretiens que la distinction entre le don et le mécénat, comptablement, est l'existence d'une convention dans le deuxième cas. Toutefois les mécénats peuvent donner lieu à des reçus fiscaux sans que ce soit systématique, comme le montre l'annexe 3 du présent rapport, retraçant l'exploitation des reçus fiscaux.

2.1.1 Les dons manuels

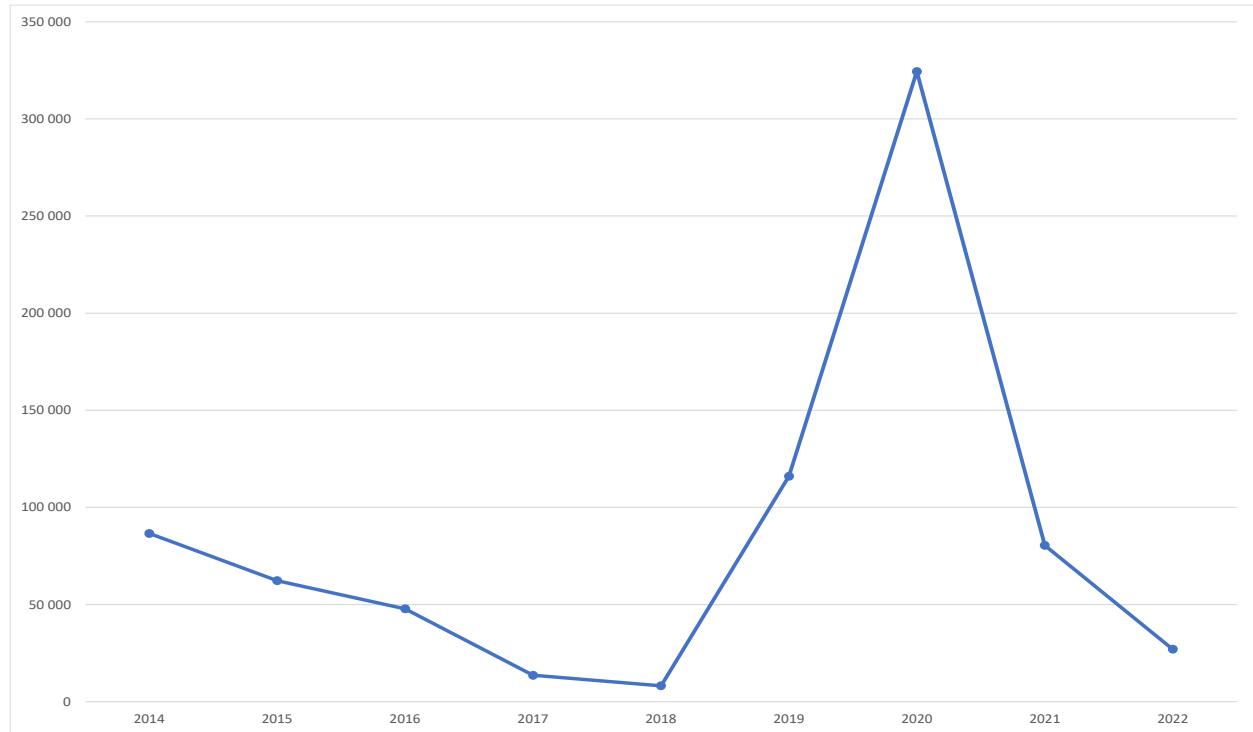
[16] Les dons manuels diminuent, depuis 2014, de manière régulière et n'augmentent que sous l'effet de la crise sanitaire, après laquelle leur diminution reprend.

Tableau 12 : Evolution des dons manuels

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
86 583	62 276	47 766	13 564	8 176	116 042	324 390	80 419	26 965

Source : *Exploitation IGAS comptes détaillés*

Graphique 3 : Evolution des dons manuels



Source : *Exploitation IGAS comptes détaillés*

[17] Les comptes détaillés identifient les dons au niveau de sous comptes à huit chiffres. Les dons dont l'utilisation est laissée à l'initiative du fonds font aussi l'objet d'un tel sous compte. L'exploitation des comptes de résultat détaillés permet d'identifier, en comptabilité, des motifs de l'appel à la générosité du public :

[18] L'utilisation de ces sous comptes manque de rigueur. Par exemple, le compte 75820012 est utilisé pour deux projets différents : octobre rose et recherche sur le vitiligo ; ou encore, la séquence des comptes n'est pas respectée (quatre numéros de la séquence non utilisés).

[19] Pour certains sous comptes les montants inscrits dans les comptes sont nuls. La mission a supposé que, dans ce cas, le sous compte correspondait à une possibilité de fléchage des dons au moyen du site internet sans que cette possibilité soit effectivement utilisée. Le nombre de sous comptes repris dans les comptes chaque année est au maximum de 8,6 en moyenne par an et 18 pour l'ensemble de la période (un même sous compte pouvant être mouvementé plusieurs fois).

Tableau 13 : Nombre de sous comptes enregistrant les dons hors affectation laissée à la discrétion du fonds

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2014-2022
4	6	9	8	6	4	8	8	4	18

Source : *Exploitation IGAS comptes détaillés*

[20] La répartition par sous compte montre l'importance des dons qui correspondent au COVID (39 % du total), la part des dons dont l'affectation est laissée au choix du fond (19,4 %), et le caractère atypique du sous-compte « médecine physique et réadaptation » pour lequel ont été collecté 100 000 € sur un exercice (13,1 %). En réalité ce don sans affectation a été mal comptabilisé, ce qui fait passer cette catégorie à 29,4 % du total des dons.

Tableau 14 : Dons par comptes à huit chiffres (2014-2022)

Comptes	Libellé du compte	Total	%
75820001	Au choix fonds de dotation	148 949,78	19,4 %
75820002	Amélioration Espaces de vie	51 085,00	6,7 %
75820003	Innovation médicale	55 371,95	7,2 %
75820004	Investissements CHU Nice	3 430,00	0,4 %
75820005	Homme qui marche	28 552,54	3,7 %
75820006	Dépistage du cancer	56 177,00	7,3 %
75820007	Projet deux	3 000,00	0,4 %
75820008	Salles familles unité protégée hémato	3 830,00	0,5 %
75820009	Amélioration néonatalogie	2 500,00	0,3 %
75820010	Innovation médicale transplantation	3 234,00	0,4 %
75820011	Projets en service psychiatrie	0,00	0,0 %
75820012	Octobre rose	800,00	0,1 %
75820012	Recherche sur le vitiligo	7 470,00	1,0 %
75820013		0,00	0,0 %
75820014		0,00	0,0 %
75820015	Médecine physique et réadaptation	100 000,00	13,1 %
75820016		0,00	0,0 %
75820017	COVID 19	103 776,00	13,5 %
75820018	ELISpot covid	193 190,00	25,2 %
75820019	Musique à l'hôpital	4 400,80	0,6 %
75820020		0,00	0,0 %
75820021	Exosquelette	130,00	0,0 %
Total		765 897,07	100,0 %

Source : *Exploitation IGAS comptes détaillés*

2.1.2 Le mécénat

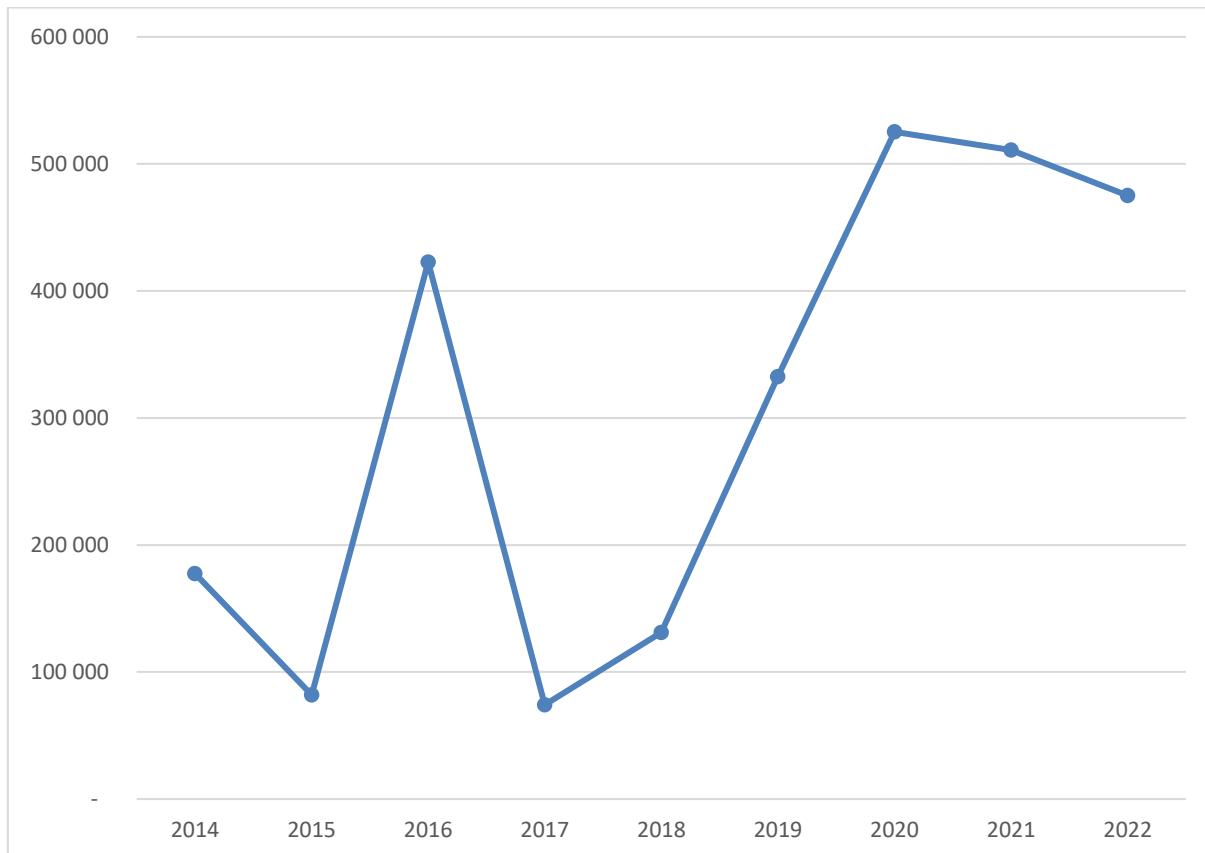
[21] Le mécénat connaît une évolution heurtée durant la période 2014-2018, période pendant laquelle l'année 2016 est exceptionnelle. Il augmente en 2019 et 2020 puis se stabilise en 2021 et 2022.

Tableau 15 : Mécénat

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
177 520	82 000	422 760	74 200	131 000	332 500	525 214	510 830	475 103

Source : *Exploitation IGAS comptes détaillés*

Graphique 4 : Mécénat



Source : *Exploitation IGAS comptes détaillés*

[22] Les mécénats de l'exercice sont inscrits en produits dans les comptes de classe 7 par sous-comptes à huit chiffres. On constate des bris de séquence dans la numérotation. En revanche elle a été conservée lors du passage au compte 753. Le tableau ci-dessous compile l'ensemble des mécénats reçus pendant la période.

[23] Quatre sous-comptes représentent 79 % des fonds collectés : Bien vieillir (36 %), amélioration des espaces de vie (17 %), exosquelettes (14 %), Soutien risque attentat (12 %) :

Tableau 16 : Mécénats par sous comptes

Comptes		Libellés comptes	Total	%
75700001				
75700002	75300002	Amélioration Espaces de vie	468 205	17 %
75700003		Innovation médicale	67 170	2 %
75320003		formation	20 000	1 %
75700004		Soutien risque attentat	315 000	12 %
75700005		Odontologie	14 200	1 %
75700006		service infectiologie	10 000	0 %
75700007	75300007	Recherche sur le vitiligo	95 000	3 %
75700008		Beauté inclusive	15 000	1 %
75700009		cancer du sang pédiatrique	90 000	3 %
75700010		espace convivial	10 000	0 %
75700011		projet à la maternité	31 000	1 %
75700012		vidéos de prévention	15 000	1 %
75700013		suivi connecté des patients du service	8 000	0 %
75700014		arard	25 000	1 %
75700015			-	0 %
75700016	75320016	bien vieillir	985 000	36 %
75700017			-	0 %
75700018		humanisation des soins	10 000	0 %
75700019		covid 19	65 455	2 %
75700020			-	0 %
75700021	75320021	Exosquelette	392 400	14 %
75700022		Appartement thérapeutique	20 368	1 %
75700023			-	0 %
75700024		embolisation artérielle pros	23 330	1 %
75700025		embolisation pulmonaire covid	5 000	0 %
75700026			-	
75700027		AJA connect	10 000	0 %
75700028		Fibrose hépatique	26 000	1 %
75700029		potager solidaire	10 000	0 %

Source : Exploitation IGAS comptes détaillés

[24] Le nombre de sous comptes à huit chiffres utilisés pour comptabiliser les financements nouveaux pendant l'année est limité. Le maximum est de 11 en 2018. Il est au total de 29 pendant la période soit 2,2 financements nouveau par an, en moyenne.

Tableau 17 : Nombre de sous comptes utilisés pour comptabiliser les mécénats actifs

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2014-2022
2	2	3	2	6	11	6	9	6	29

Source : Exploitation IGAS comptes détaillés

2.2 Les opérations liées à la générosité publique et aux projets financés figurant au compte de résultat

[25] Compte-tenu de différences de présentation à partir de 2020, ces opérations sont analysées en deux sous-périodes.

2.2.1 Le traitement des opérations liés à la générosité publique et au mécénat entre 2014 et 2019

Tableau 18 : Comptes de résultat : opérations liées à la générosité publique et aux projets financés (2014-2019)

Comptes		2014	2015	2016	2017	2018	2019
75	Produits exploitation	264 102	144 296	470 526	87 764	139 176	448 542
757	QP dotation virée au compte de résultat (mécénat)	177 520	82 000	422 760	74 200	131 000	332 500
758	dons manuels	86 584	62 276	47 766	13 564	8 176	116 042
789	report ressources non utilisées		112 397	94 676	349 461	104 110	158 202
657	subventions accordées	113 255	113 672	176 298	296 182	74 066	141 512
689	engagements à réaliser	127 704	90 963	338 467	104 110	158 202	449 501
195	fonds dédiés au bilan	127 703	105 669	349 461	104 110	158 201	449 501

Source : *Exploitation IGAS comptes détaillés*

[26] Le report des ressources non utilisées est :

- inférieur aux montants des fonds dédiés au bilan de l'année antérieure en 2015 et 2016, ce qui signifie que tous les fonds dédiés n'ont pas été réintégrés dans les produits de l'exercice (cf. annexe 3 du présent rapport pour les explications demandées relatives à ce constat) ;
- égal au montants des fonds dédiés au bilan de l'année antérieure à partir de 2017 ; comme indiqué pendant les entretiens par le fonds, qui « remet à disposition » l'ensemble des ressources disponibles.

2.2.2 Le traitement des opérations liés à la générosité publique et au mécénat entre 2020 et 2022

[27] Les comptes utilisés changent mais les mécanismes comptables ne sont pas modifiés par rapport à la période antérieure.

Tableau 19 : Compte de résultat opérations liées à la générosité publique et aux projets financés (2020-2022)

Comptes	Libellés	2020	2021	2022
7532	Versement de la dotation consomptible	525 214	510 830	475 103
7541	dons manuels	324 390	80 419	26 966
7754	cessions immobilisations reçues legs ou donation		111 113	
7895	Utilisation des fonds dédiés	449 502	606 843	758 023
653	autres charges (dépenses pour projet)	634 392	361 867	621 640
689	reports en fonds dédiés	606 844	758 024	560 670

Source : *Exploitation IGAS comptes détaillés*

2.3 Le chiffrage des prélèvements sur dons et mécénat pour financer le fonctionnement ne peut être que global

[28] Le mécanisme décrit au début de l'annexe ne permet pas de lire directement dans les comptes ces prélèvements, puisqu'aucune écriture ne les retracent. Le fonds n'a pas été capable de fournir un tableau justifiant projet par projet les prélèvements faits. La mission s'est interrogée sur les chiffrages possibles, à partir des comptes.

[29] Le montant global des prélèvements effectué est calculé de la manière suivante :

- produits de classe 7 – charges pour les projets (653) = montant non dépensé pour les projets = montant qui devrait être reporté en fonds dédiés s'il n'y avait pas de prélèvement pour le fonctionnement ;
- soustraction du montant (inférieur) inscrit au compte de reports en fonds dédiés -689 ;
- le résultat obtenu est le montant du prélèvement fait pour les frais de fonctionnement.

Tableau 20 : Calcul des prélèvements sur ressources pour financer les charges de fonctionnement

Comptes	Libellés	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
757/7532	QP dotation virée au compte de résultat/ Versement de la dotation consomptible	177 520	82 000	422 760	74 200	131 000	332 500	525 214	510 830	475 103
758/7541	dons manuels	86 584	62 276	47 766	13 564	8 176	116 042	324 390	80 419	26 966
789	report ressources non utilisées/Utilisation des fonds dédiés	0	112 397	94 676	349 461	104 110	158 202	449 502	606 843	758 023
657/653	subventions accordées/ Autres charges (dépenses pour projet)	113 255	113 672	176 298	296 182	74 066	141 512	634 392	361 867	621 640
689	engagements à réaliser/reports en fonds dédiés	127 704	90 963	338 467	104 110	158 202	449 502	606 844	758 024	560 670
7xx-(657/653)	A =ressources projets - emplois projets	150 848	143 001	388 904	141 044	169 220	465 232	664 715	836 225	638 452
A-689	B= prélèvement sur les ressources pour le fonctionnement	23 145	52 038	50 436	36 934	11 018	15 730	57 871	78 201	77 782

Source : *Exploitation IGAS comptes détaillés*

[30] La mission a comparé ces prélèvements avec d'une part les ressources (dons, mécénat et report) et d'autre part les charges correspondant à la mise en œuvre des projets.

[31] Pendant la période sous revue, le montant des prélèvements sur fonds dédiés représente 11,5 % des ressources collectées et 15,9 % des fonds utilisés pour les projets.

Tableau 21 : Rapport des prélèvements pour frais de fonctionnement aux ressources et aux dépenses pour mise en œuvre des projets

A1 = QP dotation virée au compte de résultat/ Versement de la dotation consomptible	2 731 127,00
A2 = dons manuels	766 183,00
A= A1+A2= Total ressources	3 497 310,00
B = subventions accordées/ Autres charges (dépenses pour projet)	2 532 884,00
C= prélèvement sur les ressources pour le fonctionnement	403 155,00
C/A = prélèvement pour fonctionnement en % des ressources	11,5 %
C/B = prélèvement pour fonctionnement en % de l'utilisation des fonds dédiés	15,9 %

Source : IGAS

[32] La chronique annuelle du rapport des prélèvements sur ressources collectées auprès du public aux dépenses a un sens car le fonctionnement contribue à mettre en œuvre les projets.

Tableau 22 : Prélèvement pour fonctionnement en % de l'utilisation des fonds dédiés

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
20,4 %	45,8 %	28,6 %	12,5 %	14,9 %	11,1 %	9,1 %	21,6 %	12,5 %

Source : IGAS d'après comptes détaillés

[33] En revanche la chronique annuelle du rapport des prélèvements sur ressources collectées auprès du public au total des ressources n'a pas de sens :

- on ne peut rapporter ce prélèvement aux montants des ressources nouvelles de l'année car une partie porte sur les ressources tirées du report des fonds dédiés ;
- faute de connaissance de la part des reports de fonds dédiés qui font l'objet de prélèvement et des taux de prélèvement associés à chaque fond, on ne peut calculer un pourcentage sur une base homogène. Les taux annuels nettement plus faibles que le taux global s'expliquent sûrement par l'absence de prélèvement sur des reports de fonds dédiés non utilisés.

2.4 Les engagements restant à réaliser/ reports à réaliser

[34] La mission a repris, pour la période sous revue, la comptabilité détaillée de ces comptes. Le résultat est repris au tableau ci-dessous :

Tableau 23 : Engagements restant à réaliser/ reports à réaliser

Comptes	Libellés	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
68950020	Amélioration espaces de vie	52 322	42 997	53 519	693 323	23 481	58 051	60 507	60 567	70 825
68950030	innovation med	48 242	1 655	9 625	17 918	23 514	26 226	33 017	55 850	3 783
68950031	Dépistage du cancer		45 551	5 721	634	634	634	1 014	194	194
68950032	soutien attentat			269 822	-				5 000	
68950037	embolisation pulmonaire								23 330	5 000
68950038	embolisation artérielle									
69950039	AJA connect								10 000	10 000
68950040	investissements	2 869	160		3 214	3 214	3 214	3 214	3 214	
67950041	Fibrose hépatique								26 000	26 000
66950042	potager solidaire pole SAV								10 000	909
68950050	Homme qui marche	24 271	-			-				
68950060	odontologie				10 896					
68950090	service psychiatrie				2 125					
68950012	octobre rose					170	170	170	170	170
68950077	service infectiologie					664	664	664	664	664
68950077	recherche sur le vitiligo					29 399	35 823	52 624	72 073	45 201
68950088	beauté inclusive					15 000				
68950090	service psychiatrie					2 125	2 125	2 125	2 125	2 125
68950099	cancer du sang pédiatrique					60 000	90 000	68 612	68 612	51 887
68950100	projet à la maternité						5 661	2 596	2 596	1 150
68950110	réalisation de vidéo ludiques						15 000	15 000	15 000	15 000
68950120	suivi connecté des patients du service						8 000	8 000	8 000	8 000
68950130	acquisition équipement innovants pour le						50 434	16 616	16 616	34 073
68950140	espace convivial de soin et de bien être						10 000	10 000	5 271	
68950150	bien vieillir						135 000	141 649	257 733	175 361
68950160	humanisation des soins						8 500	8 500	4 402	4 402
68950170	lutte contre le COVID							102 523	73 714	49 034
68950180	Elispot COVID							80 012	36 892	36 892
68950181	Engagement à réaliser formation									20 000
	total	127 704	90 363	338 687	728 110	158 202	449 502	606 844	758 024	540 670

Source : Exploitation IGAS des comptes détaillés. Les intitulés tronqués le sont aussi dans les comptes détaillés

RAPPORT DEFINITIF IGAS N°2023-124R (ANNEXES)

[35] Pour deux comptes à huit chiffres, le même montant est reporté cinq exercices de suite, et pour deux autres quatre exercices de suite. Une revue de ces projets est nécessaire.

[36] Le tableau ci-dessous donne le nombre de comptes à huit chiffres faisant l'objet d'un report chaque année et pendant la période.

Tableau 24 : Nombre de comptes à huit chiffres faisant l'objet d'un report

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2014-2022
5	5	4	7	11	16	18	23	21	83

Source : *Exploitation IGAS comptes détaillés*

2.5 Les charges de mise en œuvre des projets

[37] La mission a repris, pour la période sous revue, la comptabilité détaillée pour ces comptes. Le résultat est repris au tableau ci-dessous :

Tableau 25 : Charges de mise en œuvre des projets

Comptes	Libellés	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
65720001	espaces de vie MACSF	7 500	75	7 126							14 701
65720002	espaces de vie Niarchos 2013	48 435	-	3 499							51 933
65720003	Espace de vie Roche	9 709	-								9 709
65720004	espaces de Vie BPCA/ACEF	3 760	-								3 760
65720005	Espaces de vie Niarchos 2014	33 056	13 821	-							46 877
65720006	Espace de vie salles famille	7 767	-								7 767
65720007											-
65720008	Espaces de vie Niarchos 2015		17 029	27 160							44 189
65720009	Espaces de vie super yacht 2015		26 320	9 625							35 945
65720010	Espaces de vie néonatalogie			2 330							2 330
65720011	Espaces de vie MACSF orchestre			6 615							6 615
65720012	Espaces de vie Niarchos 2016										-
65720013	Espaces de vie GMF 2016										-
65720014	Espaces de vie Gefluc 2016				8 000						8 000
65720015	Espaces de vie bpce acf adan 2016			4 498							4 498
65720016	Espaces de vie Niarchos 2017				25 510						25 510
65720017	Aménagement du jardin au service soins palliatifs 2017				708						708
65720018	Projet air dépistage précoce du cancer du poumon 2017				13 130						13 130

RAPPORT DEFINITIF IGAS N°2023-124R (ANNEXES)

65720019	Aménagement salle cancérologie 2017				3 948						3 948
65720020	Aménagement salle familles service mpr archet 2017				1 190						1 190
65720021	Urgence attentat fondation niarchos 2017				240 636						240 636
65720022											-
65720023											-
65700024	Espaces de vie Niracho 2018				53 883	24 898					78 781
65700025	octobre rose 2018				630	-					630
65700026	service infectiologie				8 736						8 736
6530027	Projet sponsor course									114	114
65700028	salon de beauté en médecin MPR					13 500	11 874	12 058	3 000		40 432
65300029	musique à l'hôpital						2 200	1 000			3 200
65300030	projet initiative fonds									3 934	3 934
65700100	équip. Ebola	3 028	38 428								41 456
65700101	Innovation médicale GEFLUC oppale		18 000								18 000
65700102	innovation médicale dépistage cancer			36 762							36 762
65700201	soutien risque attentat			40 656							40 656
65700240	Odontologie				3 059	10 417					13 476
65700241	Projet vitiligo					401	3 254	390	500	47 375	51 919
65700202	Acquisition d'un polysomnographe						24 550				24 550
65700243	Projet test de marche pour personnes âgées						1 519				1 519
65700244	Soutien à l'action mars bleu						200				200
65700245	Projet à la maternité					23 036	2 787			1 314	27 138
65700246	Aménagement d'un salon en EHPAD						5 490				5 490
65700247	Acquisition équipements innovants pour le service MPR						45 066				45 066
65700248	bien veillir							207 592	251 289	277 156	736 036
65700249	Elispot covid							102 889	39 200		142 089
65700250	Covid							32 438	53 931	22 899	109 267
65700251	Pojet lutte contre la leucémie						19 444	746	15 205		35 394
65700252	RAAC						4 665		- 654		4 011
65700253	Projet Exosquelette							218 287		194 985	413 272
65700254	Patient vigilant							6 920			6 920
65700255	Maison thérapeutique							19 902			19 902
65700256	Onco hématologie pédiatrique							5 000			5 000
65700257	Sport en entreprise								1 311	9 384	10 695
65700258	Sport et bien être								1 315		1 315
65300262	Potager solidaire									8 265	8 265
65300263	Embolisation de la prostate									24 374	24 374

RAPPORT DEFINITIF IGAS N°2023-124R (ANNEXES)

65300264	Embolisation artérielle bronchique								7 587	7 587
65300265	service digestif								5 394	5 394

Source : *Exploitation IGAS comptes détaillés*

[38] Sont indiqués en rouge dans le tableau *supra*, les comptes pour lesquels des pièces comptables attestant les paiements réalisés ont été demandées et obtenues dans le cadre du contradictoire (cf. annexe 5 du présent rapport).

[39] Pendant la période des charges sont imputées à 54 comptes à huit chiffres, soit en moyenne 11 par an.

Tableau 26 : Nombre de comptes à huit chiffres auxquels il est imputé des charges années et période

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Période
8	11	11	9	6	11	14	11	15	54

Source : *Exploitation IGAS comptes détaillés*

2.6 Les charges de gestion

[40] Sont regroupées, dans ce chapitre, les charges de fonctionnement du fonds sur les comptes 60,61 et 62 ainsi que pour des montants insignifiants d'autres comptes de classe 6.

[41] Ces charges sont d'un montant comparable pendant l'ensemble de la période sous revue jusqu'en 2029. Elles augmentent depuis 2020 et très fortement en 2021 :

Tableau 27 : Evolution des charges de gestion

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
17 361	18 877	22 487	26 394	25 902	25 469	38 038	125 669	37 557

Source : *Exploitation IGAS comptes détaillés*

[42] Les principales dépenses sont, dans l'ordre d'importance : la tenue des comptes (honoraires comptables et l'essentiel des honoraires divers correspondant aux honoraires du commissaire aux comptes), le gala Aveni qui explique une très large part de l'augmentation des charges en 2021 et les mises à disposition de personnel.

Tableau 28 : Principales dépenses de gestion

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total	%
Autres achats	17 361	18 877	22 487	26 394	25 902	25 469	38 038	125 669	37 557	337 753	
dont											
honoraires comptables	11 940	10 874	10 406	13 544	12 398	11 110	9 954	12 194	8 404	100 823	30 %
Gala Aveni								86 422		86 422	26 %
Mise à disposition de personnel		4 854	6 758	6 758	8 000	8 000	7 050	11 251	11 079	63 750	19 %
honoraires divers							9 933	9 076	11 288	30 296	9 %
Maintenance			532	1 915	1 985	3 124	2 575	2 113	3 166	15 410	5 %

Source : *Exploitation IGAS comptes détaillés*

[43] L'augmentation constatée, outre des facteurs ponctuels (gala Aveni, frais d'actes liés à un legs), s'explique par l'augmentation de la valorisation des personnels en 2021 et 2022 et, depuis 2020, par l'augmentation des frais de comptabilité et de certification des comptes.

Tableau 29 : Evolution des charges de comptabilité et de commissariat aux comptes (comptes honoraires comptable et honoraires divers)

	2019	2020	2021	2022
CAC	4 804,40	8 433,00	9 075,50	11 287,70
comptable	6 305,44	9 954,00	12 194,10	8 404,00
sous total	11 109,84	18 387,00	21 269,60	19 691,70
avocat		1500		
Total	22 219,68	38 274,00	42 539,20	39 383,40

Source : *Exploitation IGAS comptes détaillés*

2.7 Le fonds a accumulé un report à nouveau de 168 437 € qui représente environ quatre fois les frais de fonctionnement 2022

[44] Le sens de l'excédent ou du déficit doit être rappelé. Le fonds est en excédent lorsqu'il prélève plus pour son fonctionnement sur les dons collectés que ses charges de fonctionnement. Il est en déficit dans le cas contraire. Le résultat est essentiellement la conséquence de ses choix comptables et non d'une performance de gestion.

[45] Pendant la période sous revue, le fonds a accumulé un excédent de 168 437 € qui représente environ quatre fois ses frais de fonctionnement 2022.

RAPPORT DEFINITIF IGAS N°2023-124R (ANNEXES)

Tableau 30 : Excédents et déficits 2014-2022

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Excédent ou déficit	1 519	30 805	26 299	10 388	-15 259	-10 225	20 100	65 278	39 529

Source : *IGAS exploitation des comptes*

[46] Cet excédent peut conduire le fond soit à limiter les prélèvements sur dons et créer ainsi un déficit permettant de résorber le report à nouveau, soit à l'utiliser pour financer un fonctionnement plus actif conduisant à des ressources nouvelles.

ANNEXE 3 : Revue analytique des annexes aux comptes

ANNEXE 3 : REVUE ANALYTIQUE DES ANNEXES AUX COMPTES	29
1 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	31
1.1 EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE	31
1.2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	31
1.2.1 <i>Méthode générale</i>	31
1.2.2 <i>Comptabilisation des ressources</i>	32
1.2.3 <i>Comptabilisation des emplois</i>	33
2 LE TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES NE DONNE PAS LA REPARTITION PAR PROJET ET N'A PAS ETE ADAPTE A LA NOUVELLE PRESENTATION PREVUE PAR LE REGLEMENT ANC N°2018-06.....	34
2.1 ENGAGEMENTS HORS BILAN	36
3 LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (CER) ET LES COMMENTAIRES ASSOCIES SONT IMPARFAITS.....	39
3.1 LES COMMENTAIRES PRECEDANT LE CER NE PERMETTENT PAS D'EN APPRECIER L'ECONOMIE GENERALE ..	39
3.2 LE CER DEMEURE PRESENTE SELON LE MODELE DE 2009 ET SANS COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION LE PRECEDANT	42
3.3 LA COMPILATION DES CER MONTRE UNE CONCORDANCE AVEC LES COMPTES DE RESULTAT HORMIS POUR LA RUBRIQUE « VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC », ET UN RENSEIGNEMENT DE CERTAINES RUBRIQUES PARFOIS IMPRECIS OU ERRONE.....	43
3.3.1 <i>Le renseignement des rubriques du CER concorde avec les comptes correspondants des comptes de résultat, à l'exception, d'une interversion de rubriques en 2021</i>	45
3.3.2 <i>Les emplois des ressources collectées auprès du public et ces dernières sont renseignés de façon parfois imprécise</i>	48
3.3.3 <i>La rubrique « variation des fonds dédiés collectés auprès du public » ne correspond ni aux comptes de résultats, ni aux tableaux de suivi des annexes, et n'est pas la différence entre le « report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs » et, en emplois, les « engagements à réaliser sur ressources affectées » de l'exercice 2013-2014 à l'exercice 2020 (inclus)</i>	50
3.3.4 <i>Les évaluations des contributions volontaires en nature n'appellent pas d'observations particulières.....</i>	54

[1] Les annexes aux comptes annuels présentent des informations complémentaires destinées à compléter la lecture directe des comptes selon le format standard. Certains de ces éléments ne présentent pas d'intérêts dans le cas du fonds AVENI et n'ont donc pas été exploités. Le tableau ci-dessous fait apparaître les points traités et non traités.

Tableau 1 : 1 Table des matières annexe aux comptes annuels- points exploités

1. Faits majeurs de l'exercice	
1.1 Evénements principaux de l'exercice	x
1.2 Principes, règles et méthodes comptables	x
1.2.1 Présentation des comptes	x
1.1.2 Méthode générale	x
1.2.3 Changement de méthode d'évaluation	x
1.2.4 Changement de méthode de présentation	x
2. Informations relatives au bilan	
<i>2.1 Actif</i>	
Tableau des immobilisations	
Tableau des amortissements	
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières	
<i>2.2 Passif</i>	
Fonds associatifs	x
Fonds dédiés -Tableaux de suivi	x
Etat des dettes	x
Charges à payer	x
3. Informations relatives au compte de résultat	
Ventilation des produits d'exploitation	x
Impôt sur les bénéfices	
4. Autres informations	
Honoraires des commissaires aux comptes	x
Tableau de suivi des legs et donations	x
Engagements hors bilan	x
Mise à disposition de moyens	x
5. Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public	
	x

Source : Annexes des comptes du fonds Aveni

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evènements principaux de l'exercice

[2] Outre une formule stéréotypée « *Au cours de la période, le fonds a fait appel à la générosité publique. Cette démarche a fait l'objet d'une déclaration auprès de la préfecture des Alpes Maritimes* ». Sont notés :

- en 2014, la durée de 18 mois du premier exercice ;
- en 2019, évènements postérieurs à la clôture : « *La crise sanitaire liée au Covid 19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire Loi 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31/12/2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement de nos comptes annuels. Ceux-ci sont donc présentés sans impact de cet événement et de ses conséquences. A la date d'arrêté des comptes, il n'est pas possible pour le fonds de dotation de mesurer de manière exhaustive les impacts financiers de cette crise sur sa situation financière et ses résultats futurs. Toutefois, nous estimons que la poursuite de l'exploitation du fonds de dotation n'est pas remise en cause* » ;
- en 2020, « *L'exercice a été caractérisé par le fait d'importance significative suivant : la première application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 "relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif" avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application. Par ailleurs, la crise sanitaire liée au Covid19 constitue un événement de l'exercice. Cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact direct sur les comptes du Fonds* » ;

[3] En 2017, figure la mention « type » : « *Tout comme l'exercice précédent, le fonds a fait appel à la générosité publique. Cette démarche a fait l'objet d'une déclaration auprès de la préfecture des Alpes Maritimes* ». Or cette année-là, le fonds n'a pas fait cette déclaration, comme cela est expressément écrit dans le rapport d'activité. Le rapport du commissaire aux comptes est donc entaché d'une erreur qui traduit l'absence de contrôle sur pièces du récépissé de la demande d'autorisation et de cohérence avec le rapport d'activité.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Méthode générale

[4] Les formules sont identiques et font référence :

- pour les exercices 2014 à 2019 : « *Le fonds de dotation a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01* » ;
- en 2020 : « *Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020. Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions*

spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général » ;

- la formule est reprise sans la première phrase les années suivantes ;
- en 2020, le développement figurant dans l'encadré ci-dessous est consacré au changement de méthode comptable :

Encadré n°1 : « *Changement de méthode comptable Première application du règlement ANC n°2018-06* »

« *La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.*

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet, aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n°2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

En application de l'obligation prévue par le nouveau règlement, les changements suivants sont appliqués rétrospectivement : Les montants inscrits précédemment en comptes hors-bilans relatifs aux biens reçus par legs ou donations non encore réalisés ont été reclassés, à l'ouverture de ce premier exercice d'application dans les comptes de bilan.

La réforme comptable a par ailleurs modifié la présentation des comptes annuels. Pour la première application de cette nouvelle réglementation, il a été retenu une présentation en deux jeux de comptes :

Les comptes 2020 selon les nouvelles règles avec pour comparatif les comptes 2019 selon les anciennes règles comptables tel qu'ils ont été approuvés, à l'exception du poste « Dons » qui était présenté en 2019 sur une ligne spécifique alors que dans les comptes ci-joints, ce poste est présenté au 31/12/2019 sur la ligne « Autres produits ».

Les comptes 2020 et 2019 selon les nouvelles règles de présentation des comptes comme si elles avaient toujours été appliquées ».

- [5] Cet encadré s'étend longuement et de manière confuse sur le fait que les comptes de 2019 sont présentés dans la nouvelle nomenclature à titre de comparaison sans être juridiquement modifiés. Il ne liste pas de manière claire les modifications apportées aux méthodes comptables et ne dit mot du changement de présentation du CER qui figure pourtant dans les annexes des comptes.

1.2.2 Comptabilisation des ressources

- [6] Le mécanisme de comptabilisation pour la période sont décrits comme suit dans l'annexe, pour les exercices 2014 à 2018 :

- « *Le fonds de dotation perçoit essentiellement deux types de ressources, à savoir des dons manuels récoltés auprès du grand public via son site internet, et des dons faisant l'objet de partenariats et conventions :*

- *Les premiers sont comptabilisés en comptes « 758 -Dons manuels » au moment de la perception ;*
- *Les seconds sont comptabilisés au passif, comptes « 1027 - Dotations consomptibles » dans la catégorie des fonds associatifs, et sont passés ensuite en résultat à proportion de la part du don à utiliser sur la période, via les comptes « 757 - Quote- part de dotations virées au compte de résultat » ;*
- *« Les dons affectés à un projet sont suivis afin de retracer leur utilisation et la part non utilisée à la clôture d'un exercice fait l'objet d'un report sur les exercices futurs, via une inscription en compte de résultat, compte « 689 - Engagements à réaliser », et au passif du bilan, compte « 195 - Fonds dédiés ».*

[7] Dans la pratique, dès lors qu'un produit issu du mécénat peut être validement comptabilisé dans l'exercice, il est toujours considéré comme devant être utilisé pendant la période. De sorte que, pendant la période sous revue, la quote-part de dotations visées au compte de résultat est égale à la totalité des dotations consomptibles ; celles-ci étant de ce fait toujours à zéro en fin d'exercice. Le fonds ne constitue pas de fonds associatifs et reçoit et conclut des « partenariats et conventions » qui ont un objet affecté. Sa situation nette est entièrement constituée de son report à nouveau.

[8] La présentation faite dans les comptes 2020 et suivants, rend compte du changement de la numérotation des comptes sans que les schémas comptables soient modifiés :

- *« Le fonds de dotation perçoit essentiellement deux types de ressources, à savoir des dons manuels récoltés auprès du grand public via son site internet, et des dons faisant l'objet de partenariats et conventions. Les premiers sont comptabilisés en comptes « 7541 Dons manuels » au moment de la perception. Les seconds sont comptabilisés au passif, comptes « 1081 Dotations consomptibles » dans la catégorie des fonds propres, et sont passés ensuite en résultat à proportion de la part du don à utiliser sur la période, via les comptes « 7532 Quote-part de dotations virées au compte de résultat » ;*
- *les dons affectés à un projet sont suivis afin de retracer leur utilisation et la part non utilisée à la clôture d'un exercice fait l'objet d'un report sur les exercices futurs, via une inscription en compte de résultat, compte « 689 Engagements à réaliser », et au passif du bilan, compte « 195 Fonds dédiés ».*

1.2.3 Comptabilisation des emplois

[9] La comptabilisation des emplois est modifiée à partir de 2020 :

- pour les exercices 2014 à 2019 : *« Les dépenses menées par le fonds de dotation pour les projets, dans le cadre de son objet, sont comptabilisées en compte "657 - Subventions accordées" » ;*
- en 2020 : *« Les dépenses menées par le fonds de dotation pour les projets, dans le cadre de son objet, sont comptabilisées en compte « 657 Subventions accordées » et figurent désormais sur la ligne « Autres Charges » du compte de résultat » ;*

- en 2021 : « Les dépenses menées par le fonds de dotation pour les projets, dans le cadre de son objet, sont comptabilisées en compte « 653 » [Charges de la générosité du public]² et figurent désormais sur la ligne « Autres Charges » du compte de résultat ».

[10] Le passage au compte 653 aurait dû intervenir dès 2020 en application du règlement ANC précité et l'intitulé du compte 657 dans ledit règlement ANC n'est pas « subventions accordées » mais « aides financières ».

[11] La référence à la ligne « autres charges » est celle utilisée dans les comptes tels que présentés par le commissaire aux comptes. Cette référence est moins précise que ceux détaillés produits par l'expert-comptable dont les intitulés sont plus précis.

2 Le tableau de suivi des fonds dédiés ne donne pas la répartition par projet et n'a pas été adapté à la nouvelle présentation prévue par le règlement ANC n°2018-06

[12] La présentation de ce tableau varie entre 2014-2019 et depuis 2020. Pendant la première période, figure une colonne « Montant des fonds affectés aux projets » qui n'existe plus à partir de 2020. Cette colonne n'a toutefois jamais été remplie ce qui est dommage car elle permettait de comparer, chaque année, les autres informations au montant total des fonds affectés et donc d'apprécier leur consommation.

² ajout de la mission pour des raisons de compréhension

Tableau 2 : Tableau de suivi des fonds dédiés des annexes aux comptes (2014-2019)

Situations/RESSOURCES	Montant des fonds affectés au projet (2)	Fonds à engager au début de l'exercice (19) A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) D=A-B+C
-----------------------	--	---	--	---	---

Source : Annexe des comptes

Tableau 3 : Tableau de suivi des fonds dédiés des annexes aux comptes (2020-2022)

Situations Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice (19) A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) D=A-B+C
-----------------------	---	--	---	---

Source : Annexe des comptes

[13] Le modèle de tableau n'est par ailleurs pas celui prévu par le règlement ANC n° 2018-06 précité.

Tableau 4 : Modèle de tableau règlement ANC n°2018-06

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Source : Règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018, cf. page 49/99

[14] Ce tableau a pour objet de suivre les fonds dédiés par projets ou groupe de projet. Sans que ce soit une nouveauté, le règlement ANC n°2018-06 prévoit expressément que « *les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projets* ». Or ce n'est pas le cas pour l'ensemble de la période sous revue.

[15] Figure en dessous du tableau, la mention « *Les dons manuels et conventions affectés sont répartis selon les valeurs et les domaines d'intervention définis par le fonds* », une liste de projets et un montant. La mission a totalisé ces chiffres et les a rapprochés du tableau de suivi. Les chiffres sont cohérents avec le montant des fonds restant à engager en fin d'exercice sans que la liste soit totalement exhaustive. La formulation précitée n'est pas claire.

Tableau 5 : Comparaison entre les données du tableau des fonds dédiés et le total des montants indiqués pour les projets cités à sa suite

	dons manuels et conventions	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
A	fonds à engager au début exercice (19)	-	127 703	105 669	349 461	104 110	158 202	449 502	606 844	758 024
B	Utilisation en cours exercice 7895 ou 7897		112 397	94 676	349 461	104 110	158 202	449 502	606 844	758 023
C	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées 6895 ou 6897	127 703	90 363	338 467	104 110	158 202	449 502	606 844	758 024	560 669
D= A- B+C	Fonds restant à engager en fin exercice	127 703	105 669	349 460	104 110	158 202	449 502	606 844	758 024	560 670
E	Total projets	127 605	105 669	349 460	104 110	157 969	449 502	606 844	760 021	557 451
E-D	Ecart	- 98	-	-	-	- 233	-	-	1 997	-3 219

Source : *Exploitation IGAS annexe comptes*

[16] À partir de 2017, l'utilisation des fonds en cours d'exercice est égale à l'euro près au montant des fonds à engager en début d'exercice, tandis que les engagements à réaliser s'accroissement fortement. À partir de 2019, **en l'absence de données par projet on ne peut voir, sur cette base, quels sont les projets responsables de cet accroissement ni d'où vient la baisse constatée en 2022.**

2.1 Engagements hors bilan

[17] Sont inscrits hors bilan les œuvres d'art donnés au fonds de dotation. Cette rubrique de l'annexe est renseignée, éventuellement, pour indiquer l'absence de points à noter jusqu'en 2020. Elle n'apparaît plus en 2021 et 2022.

[18] Des dons en nature sous forme d'œuvres d'art dont le fonds est devenu propriétaire apparaissent dans cette rubrique en 2015 et 2016, uniquement l'année du don et pour une valeur estimée par le donneur. Dans sa réponse lors de la procédure contradictoire le fonds a reconnu que « *La mention de ces engagements hors bilan, uniquement l'année du don et non pour l'ensemble de la période qui suit le don dès lors que ces œuvres continuent à exister est une anomalie. Cette mention aurait dû perdurer dans l'annexe* ».

[19] L'annexe des comptes indique, pour les deux années : « *Ces dons, démontrant l'attachement des donateurs au CHU, promeuvent l'art au sein de l'hôpital et concourent au bien être des patients en améliorant les espaces de vie. Conformément à la législation et la réglementation, ces dons en*

nature sont comptabilisés en engagement hors bilan à titre informatif. » Elle précise que l'estimation de la valeur est faite sous la responsabilité du donateur. En 2016, le nom de l'artiste et le nom du donateur ne sont pas précisés. Dans le cadre de la procédure contradictoire, le fonds a fourni un inventaire des œuvres d'art et de leur localisation. Deux des dons recensés dans l'annexe des comptes « engagements hors bilan » ne sont pas dans cet inventaire (tableau intitulé « danseuse » et papiers d'art « calicot et pigment rouge » pour un montant total de 2 900 €). La sculpture en acier « colonne dans le vide en acier bleu » est valorisée à 25 000 € dans l'annexe des comptes contre 1 500 € dans l'inventaire. A la somme de 25 000 € inscrite dans l'annexe précitée correspond un reçu fiscal du même montant. Cet écart est susceptible de constituer une surévaluation de l'œuvre faite par l'artiste donateur à des fins fiscales.

Tableau 6 : Dons en nature recensés en annexe des comptes 2015 et 2016

Œuvre	Date de réception	Valeur estimée
72 dalles peintes	09/03/2015	8 000
toile sur châssis	12/03/2015	5 000
Une toile tendue de 40 m ² reproduisant une création rustique	31/3/2015	16 968
Une sculpture « L'oiseau allégorique	15/05/2015	5 000
Une peinture à l'huile intitulée «Chloé»	15/05/2015	3 000
tableau intitulé « Danseuse »	19/11/2015	1 000
sculpture en acier « Colonne dans le vide en acier bleu	7/3/2016	25 000
papier d'art « Calicots et Pigment rouge, 92x73 cm	06/05/2016	1 900

Source : Annexe des comptes annuels

[20] À partir de 2017, les œuvres d'art achetées sont immobilisées pour un montant brut de 28 034 €. Les écritures comptables de cet exercice, reproduites au tableau ci-dessous, en donnent la liste.

Tableau 7 : Immobilisations œuvres d'art entrées au bilan

Nalbandian œuvre jardin CHU	2 790,00
ACTIVATION HOMME QUI MARCHE	25 253,00
Total	28 043,00

Source : Exploitation IGAS fichier FEC 2015

[21] L'œuvre « jardin CHU » figure dans les comptes mais pas dans l'inventaire. Figurent dans l'inventaire précité deux œuvres non recensés dans les engagements hors bilan ou dans les

comptes : « horizon intérieur/extérieur » et « bubble » (32 000 €), « 5 interventions murales » (45 000 €). L'œuvre « l'homme qui marche » apparait pour un montant de 25 253 € dans les comptes et pour 28 400 € dans l'inventaire. La mission invite le fonds, son expert-comptable et son commissaire aux comptes à corriger ces incohérences.

[22] Pour les deux œuvres d'un montant supérieur à 15 000 €, la mission a vérifié dans les fichiers de reçus fiscaux qui lui ont été fournis s'il en avait été établi un. C'est effectivement le cas.

Tableau 8 : Reçus fiscaux établis pour les deux œuvres d'une valeur estimée supérieure à 15 000 €

Date de création	Courriel	Adresse de facturation	Montant en euro	Mode de paiement	Numéro de don	ID de reçu fiscal	ID annuel	Numéro de reçu fiscal	Action soutenue
31/03/2015	info@fonds-aveni.fr	Julien RIVATON EXHIBIT Complexe du Broc Center5600 mètres - 1ère avenue 06510 CARROS France SIRET : 502 333 925 00050	16 968	Autres	546	278	2015-50	546 - 278 - 2015-50	L'amélioration de l'accueil des patients par des interventions artistiques ou décoratives.
07/03/2016	info@fonds-aveni.fr	Masha SOSNO rue Collet de Bellon par St roman de Bellet 06200 Nice France	25 000	Autres	906	383	2016-26	906 - 383 - 2016-26	L'amélioration de l'accueil des patients par des interventions artistiques ou décoratives.

Source : *Exploitation IGAS FEC*

[23] En 2019 et 2020, la rubrique rend compte de la réception d'un legs dans les termes suivants :

- en 2019 : « Un legs d'une valeur estimée à 100.000 euros a été accepté par le conseil d'administration du fonds de dotation en décembre 2018. Ce legs n'est pas constaté dans les comptes au 31 décembre 2019 en l'absence d'acte notarié validant celui-ci à cette même date. Ce legs devrait ainsi être reconnu au cours de l'exercice 2020 » ;
- en 2020 : « Le legs d'une valeur estimée à 100 000 euros a été accepté par le conseil d'administration du Fond en 12/2018, il a été constaté dans les comptes au 31.12.2020 ».

3 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) et les commentaires associés sont imparfaits

3.1 Les commentaires précédant le CER ne permettent pas d'en apprécier l'économie générale

[24] Le tableau ci-dessous reprend les brefs commentaires qui précèdent le CER, partie de l'annexe des comptes, dans les rapports du CAC sur les comptes annuels.

Tableau 9 : Commentaires précédant le CER dans les rapports du CAC sur les comptes annuels

2014	<p>Les dons non affectés collectés au cours de l'exercice ont totalement été utilisés sur la période, à hauteur de 12 550 euros.</p> <p>Les autres dons collectés auprès du public, à hauteur de 74 033 euros, sont quant à eux affectés. Ces derniers ont été utilisés pour 5 182 euros au cours de la période, le solde ayant été comptabilisé en fonds dédiés / engagements à réaliser pour 68 851 euros.</p> <p>A la clôture de l'exercice, il n'existe aucune ressource collectée auprès du public et non affectée</p>
2015	<p>Les dons non affectés collectés au cours de l'exercice ont totalement été utilisés sur la période, à hauteur de 9 455 euros.</p> <p>Les autres dons collectés auprès du public, à hauteur de 134 841 euros, sont quant à eux affectés. Ces derniers ont été utilisés pour 44 478 euros au cours de la période, le solde ayant été comptabilisé en fonds dédiés / engagements à réaliser pour 90 363 euros.</p> <p>A la clôture de l'exercice, il n'existe aucune ressource collectée auprès du public et non affectée</p>
2016	<p>Les dons non affectés collectés au cours de l'exercice ont totalement été utilisés sur la période, à hauteur de 29 640 euros.</p> <p>Les autres dons collectés auprès du public, à hauteur de 440 886 euros, sont quant à eux affectés. Ces derniers ont été utilisés pour 176 298 euros au cours de la période, le solde ayant été comptabilisé en fonds dédiés / engagements à réaliser pour 338 467 euros.</p>
2017	<p>Les dons non affectés collectés au cours de l'exercice ont totalement été utilisés sur la période, à hauteur de 3 130 euros.</p> <p>Les autres dons collectés auprès du public, à hauteur de 84 634 euros, sont quant à eux affectés.</p> <p>Le total des dons affectés fin 2016, soit 349 461 euros, ont été utilisés pour 296 182 euros au cours de la période, le solde comptabilisé en fonds dédiés / engagements à réaliser est ainsi de 104 110 euros fin 2017.</p>
2018	<p>Les dons non affectés collectés au cours de l'exercice ont totalement été utilisés sur la période, à hauteur de 1 060 euros.</p> <p>Les autres dons collectés auprès du public, à hauteur de 138 116 euros, sont quant à eux affectés. Ces derniers ont été utilisés pour 74 066 euros au cours de la période, le solde ayant été comptabilisé en fonds dédiés / engagements à réaliser pour 158 202 euros.</p>
2019	<p>Les dons non affectés collectés au cours de l'exercice ont totalement été utilisés sur la période, à hauteur de 3 445 euros. Les autres dons collectés auprès du public, à hauteur de 445 097 euros, sont quant à eux affectés. Ces derniers ont été utilisés pour 141 512 euros au cours de la période, le solde ayant été comptabilisé en fonds dédiés / engagements à réaliser pour 449 502 euros.</p>

RAPPORT DEFINITIF IGAS N°2023-124R (ANNEXES)

2020	Les dons non affectés collectés au cours de l'exercice ont totalement été utilisés sur la période, à hauteur de 18 508 euros. Les autres dons collectés auprès du public, à hauteur de 831 096 euros, sont quant à eux affectés. Ces derniers ont été utilisés pour 634 389 euros au cours de la période, le solde ayant été comptabilisé en fonds dédiés / engagements à réaliser pour 606 844 euros
2021	Les dons collectés auprès du public, à hauteur de 702 361 euros, sont soit affectés à des projets soit utilisable par le fonds en fonction des décisions du comité ad'hoc. Ces derniers ont été utilisés pour 361 866 euros au cours de la période, le solde ayant été comptabilisé en fonds dédiés / engagements à réaliser pour 758 024 euros
2022	Les dons non affectés collectés au cours de l'exercice ont totalement été utilisés sur la période, à hauteur de 21 651 euros. Les autres dons collectés auprès du public, à hauteur de 480 417 euros, sont quant à eux affectés. Ces derniers ont été utilisés pour 621 640 euros au cours de la période, le solde ayant été comptabilisé en fonds dédiés / engagements à réaliser pour 560 669 euros

Source : *Annexe des comptes*

[25] Ces commentaires ne permettent pas d'apprécier l'organisation générale du CER, la comptabilisation en fonds dédiés / engagements à réaliser n'étant pas la résultante des autres montants (hors dons non affectés) indiqués dans ces commentaires.

Tableau 10 : Vérification de la cohérence des montants indiqués dans les commentaires précédant les CER avec les montants renseignés aux CER

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
A -dons non affectés	12 550	9 455	29 640	3 130	1 060	3 445	18 508		21 651
B- autres dons collectés auprès du public (affectés)	74 033	134 841	440 886	84 634	138 116	445 097	831 096		480 417
somme	86 583	144 296	470 526	87 764	139 176	448 542	849 604	0	502 068
[Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N] 1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (T2)	86 583	144 276	470 525	87 764	139 176	448 542	849 604	702 361	502 069
vérification	0	20	1	0	0	0	0	-702 361	-1
C- utilisés pendant la période	5 182	44 478	176 298	291 182	74 066	141 512	634 389	361 886	621 640
[Affectations par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N] Total 1. missions sociales (ST1)	0	113 672	176 298	296 181	74 066	141 512	634 389	361 866	621 640
vérification	5 182	-69 194	0	-4 999	0	0	0	20	0
D- virés aux fonds dédiés à réaliser en fin d'exercice	68 851	90 363	338 467	104 110	158 202	449 502	606 844	758 024	560 669
[Emplois de N = Compte de résultat] III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	127 704	90 363	338 467	104 110	158 201	449 501	606 844	758 024	560 669
vérification	-58 853	0	0	0	1	1	0	0	0

Source : Annexe des comptes.

[26] Les chiffres indiqués dans les commentaires précités ont été reproduits dans les lignes A, B, C et D du tableau *supra*. Ils ont été comparés aux chiffres renseignés dans les CER, annexes des comptes. Cette comparaison (hors l'exercice 2021 pour lequel les commentaires sont incomplets) conduit aux constats suivants :

- les montants indiqués dans les commentaires relatifs aux dons manuels (non affectés et affectés, cf. lignes A et B) sont cohérents avec les montants du CER ; l'exercice 2015

comportant, en plus des ressources collectées auprès du public, un montant de 20 € inscrit en « autres produits » au CER concerné ;

- les montants indiqués dans les commentaires relatifs à l'utilisation de ces ressources (cf. ligne C) sont cohérents avec les montants des missions sociales renseignés aux CER, à l'exception des exercices 2014, 2015 et 2017 ;
- les montants indiqués dans les commentaires relatifs à la comptabilisation en « fonds dédiés / engagements à réaliser » sont cohérents avec les montants des « engagements à réaliser sur ressources affectées » renseignés aux CER, à l'exception de l'exercice 2014 pour lequel le montant de 68 851 € correspond à la « variation des fonds dédiés collectés auprès du public ».

[27] Par ailleurs, le commentaire pour 2017 indique que « *Les dons collectés auprès du public, à hauteur de 702 361 €, sont soit affectés à des projets soit utilisable par le fonds en fonction des décisions du comité ad hoc* ». Aucun des éléments fournis à la mission attestent l'existence de ce comité *ad hoc* qui n'est mentionné dans aucun des documents fournis et n'a été évoqué dans aucun des entretiens menés.

3.2 Le CER demeure présenté selon le modèle de 2009 et sans compte de résultat par origine et destination le précédent

[28] Depuis 2020, le règlement comptable n° 2018-06 du 05/12/2018 n'est pas respecté sur deux points relatifs à la sous-section 4 de l'annexe des comptes annuels (cf. article 432-1 du règlement n° 2018-06 précité) :

- il n'est pas produit de compte de résultat par origine et destination ;
- le CER n'est pas présenté, depuis 2020, conformément au modèle du règlement n° 2018-06 précité mais reste conforme au modèle antérieur reproduit ci-dessous.

RAPPORT DEFINITIF IGAS N°2023-124R (ANNEXES)

Tableau 11 : Modèle de CER 2009

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE		T 1
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		T 2
1.1. Réalisées en France			1.1. Dons et legs collectés		
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés		
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger			- Leg et autres libéralités non affectés		
- Actions réalisées directement			- Leg et autres libéralités affectés		
			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			2 - AUTRES FONDS PRIVES		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			4 - AUTRES PRODUITS		
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
		T 3 = ST1+ST2+ST3			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT			I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT		
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISES DES PROVISIONS		
III - ENGAGEMENTS À REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		T 4
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL			VI - TOTAL GENERAL		T 2 + T 4
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		T 5			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		T 5 bis			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		T 6 = T3+T5 T5bis	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		T 6
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		T 7 = T1+T2+T4 - T6
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS			VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	-----		Total	-----	

* ou dépenses opérationnelles

Source : Annexe 3 du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008, en vigueur à compter de l'exercice 2009 et jusqu'à l'exercice 2019 (inclus)

3.3 La compilation des CER montre une concordance avec les comptes de résultat hormis pour la rubrique « variation des fonds dédiés collectés auprès du public », et un renseignement de certaines rubriques parfois imprécis ou erroné

[29] Les CER de la période ont été compilés dans cinq tableaux :

- le premier pour la colonne « Emplois de N= Compte de résultat » ;
- le second pour la colonne « Ressources collectées sur N= Compte de résultat » ;
- le troisième pour la colonne « Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N » ;
- le quatrième pour la colonne « Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N » ;
- et le cinquième pour les rubriques composant, en emplois et ressources, le tableau d'évaluation des contributions volontaires en nature.

[30] Les rubriques non renseignées, pour l'ensemble de la période, n'ont pas été reproduites dans ces tableaux. Les rubriques concernées sont :

- pour le premier et le deuxième tableau : « versement à d'autres organismes agissant en France », « actions réalisées [à l'étranger] directement », « versements [à l'étranger] à un organisme central ou d'autres organismes », « Frais de recherche des autres fonds privés », « charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics », « Subventions et autres concours publics », « insuffisance de ressources de l'exercice », les insuffisances des exercices 2018 et 2019 étant renseignées dans la rubrique « IV. Excédent de ressources de l'exercice » en nombre négatif ;
- pour le troisième et le quatrième : « versement à d'autres organismes agissant en France », « actions réalisées [à l'étranger] directement », « versements [à l'étranger] à un organisme central ou d'autres organismes », « Frais de recherche des autres fonds privés », « charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics », « VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public (T5bis) », « Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice (T1) », « dons manuels non affectés », « dons manuels affectés », « legs et autres libéralités non affectés », « legs et autres libéralités affectés », « Autres produits liés à l'appel à la générosité du public » ;
- pour le cinquième : « Emplois/missions sociales », « Emplois/Frais de recherche de fonds », « Ressources/Bénévolat », « Ressources/Prestations en nature ».

3.3.1 Le renseignement des rubriques du CER concorde avec les comptes correspondants des comptes de résultat, à l'exception, d'une interversion de rubriques en 2021

Tableau 12 : Compilation n°1 des CER (colonnes « emplois de N = compte de résultat »)

Emplois de N = Compte de résultat	2013-2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
1. missions sociales / 1.1 réalisées en France / actions réalisées directement	113 256	113 672	176 298	296 181	74 066	141 512	634 389	361 866	621 640
2. Frais de recherche de fonds / 2.1 Frais d'appel à la générosité publique	4 492	1 927	3 166	16	16	0	0	86 422	0
3. Frais de fonctionnement	17 132	19 925	20 970	26 583	26 768	26 466	38 958	39 247	37 557
Total 1. missions sociales	113 256	113 672	176 298	296 181	74 066	141 512	634 389	361 866	621 640
Total 2. Frais de recherche de fonds	4 492	1 927	3 166	16	16	0	0	86 422	0
I. Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	134 880	135 525	200 434	322 780	100 850	167 978	673 347	487 535	659 197
II. Dotations aux provisions (à compter de 2017 "Autres intérêts et charges assimilés")	0	0	0	9	18	18	43	920	920
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	127 704	90 363	338 467	104 110	158 201	449 501	606 844	758 024	560 669
IV. EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 519	30 805	26 299	10 388	-15 259	-10 225	20 100	65 278	39 530
V. TOTAL GENERAL	264 103	256 693	565 200	437 287	243 811	607 273	1 300 334	1 311 757	1 260 317

Source : Annexes des comptes du fonds de dotation

RAPPORT DEFINITIF IGAS N°2023-124R (ANNEXES)

Tableau 13 : Compilation n°2 des CER (« ressources collectées sur N = compte de résultat »)

Ressources collectées sur N = Compte de résultat	2013-2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
1. ressources collectées auprès du public / 1.1 dons et legs collectés / dons manuels non affectés	12 550	9 455	29 640	3 130	1 060	3 445	18 508	44 240	21 651
1. ressources collectées auprès du public / 1.1 dons et legs collectés / dons manuels affectés	74 033	52 821	18 125	10 434	7 116	112 597	305 882	30 908	5 315
1. ressources collectées auprès du public / 1.1 dons et legs collectés / legs et autres libéralités non affectés	0	0	0	0	0	0	0	111 112	0
1. ressources collectées auprès du public / 1.1 dons et legs collectés / legs et autres libéralités affectés	0	0	0	0	0	0	0	0	19 574
1. ressources collectées auprès du public / 1.1 dons et legs collectés / report en fonds reportés	0	0	0	0	0	0	0	0	-19 574
1. ressources collectées auprès du public / 1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	82 000	422 760	74 200	131 000	332 500	525 214	516 101	475 103
2. Autres fonds privés	177 520	0	0	0	0	0	0	0	0
4. Autres produits	0	20	0	0	0	0	0	0	0
I. Total des ressources de l'exercice inscrits au compte de résultat	264 103	144 296	470 525	87 764	139 176	448 542	849 604	702 361	502 069
II. Reprise des provisions (à compter de 2017 « II. Autres intérêts et charges assimilés »)	0	0	0	62	525	529	1 228	2 552	223
III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	0	112 397	94 675	349 461	104 110	158 201	449 501	606 844	758 024
VI. TOTAL GENERAL	264 103	256 693	565 200	437 287	243 811	607 273	1 300 334	1 311 757	1 260 317

Source : Annexes des comptes du fonds de dotation

[31] L'analyse de la cohérence interne des rubriques de ce premier et ce second tableau ainsi que la concordance avec les comptes de résultats conduit aux constats suivants :

- concernant la cohérence interne, le renseignement des totaux (« Total 2. Frais de recherche de fonds », « I. Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat », « V. total général », « I. Total des ressources de l'exercice inscrits au compte de résultat », « VI. total général ») est cohérent avec celui des rubriques les composant ;
- concernant la comparaison avec les comptes de résultat, le renseignement des rubriques du CER concorde avec les comptes correspondants (qui ont évolué à compter de l'exercice 2020, cf. annexe 2 du présent rapport), à l'exception, pour l'exercice 2021, de la comparaison entre le montant renseigné au compte 7541 « dons manuels » du compte de résultat (80 419 €) et ceux renseignés aux rubriques du CER « dons manuels non affectés », 44 240 €, et « dons manuels affectés », 30 908 €, soit un total de 75 148€ inférieur de 5 271 € au montant du compte de résultat. La concordance d'ensemble est assurée par un renseignement de la rubrique du CER « Autres produits liés à l'appel à la générosité du public » (516 101 €) excédentaire de 5 271 € par rapport aux comptes 753 du compte de résultat (510 830 €).

3.3.2 Les emplois des ressources collectées auprès du public et ces dernières sont renseignés de façon parfois imprécise

Tableau 14 : Compilation n°3 des CER (colonnes « Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N »)

Affectations par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	2013-2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
1. missions sociales / 1.1 réalisées en France / actions réalisées directement	0	113 672	176 298	296 181	74 066	141 512	634 389	361 866	621 640
2. Frais de recherche de fonds / 2.1 Frais d'appel à la générosité publique	4 492	1 927	3 166	16	16	0	0	0	0
3. Frais de fonctionnement (ST3)	11 721	19 925	20 970	26 583	26 768	26 466	38 958	125 669	37 557
Total 1. missions sociales (ST1)	0	113 672	176 298	296 181	74 066	141 512	634 389	361 866	621 640
Total 2. Frais de recherche de fonds (ST2)	4 492	1 927	3 166	16	16	0	0	0	0
T3=ST1+ST2+ST3	16 213	135 524	200 434	322 780	100 850	167 978	673 347	0	0
V. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public (T5)	1 519	28 043	0						
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6=T3+T5-T5bis)	17 732	163 567	200 434	322 780	100 850	167 978	673 347	487 535	659 197

Source : Annexes des comptes du fonds de dotation

Tableau 15 : Compilation n°4 des CER (colonnes « Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N »)

	2013-2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC (T2)	86 583	144 276	470 525	87 764	137 176	448 542	849 604	702 361	502 069
IV. VARIATIONS DES FONDS DÉDIES COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés) (T4)	-68 851	19 291	-270 091	235 016	38 325	280 563	176 257	151 180	-197 355
VI. TOTAL GENERAL (T2+T4)	17 732	163 567	200 434	322 780	100 850	167 978	673 347	551 181	304 714
VI. TOTAL DES EMPLOIS FINANÇÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC (T6)	17 732	163 567	200 434	322 780	100 850	167 978	673 347	487 535	659 197
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE (T7=T1+T2+T4-T6)	0	0	0	0	0	0	0	128 908	0

Source : Annexes des comptes du fonds de dotation

[32] L'analyse de la cohérence interne des rubriques des troisièmes et quatrièmes tableaux et de la concordance de celles-ci avec le renseignement des rubriques précédemment analysées du CER (celles des colonnes « emplois de N = compte de résultat » et « ressources collectées sur N = compte de résultat ») conduit aux constats suivants :

- concernant la cohérence interne :
 - le renseignement du total 3 (T3 est la somme des sous-totaux ST1 « 1- missions sociales », ST2 « 2- frais de recherche de fonds », ST3 « 3- frais de fonctionnement », cf. *supra* modèle du CER au tableau 10) est exact pour les CER des exercices 2013-2014 à 2020 (inclus). Pour les exercices 2021 et 2022, ce total n'a pas été renseigné ;
 - le « total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public » (rubrique VII en emplois et VI en ressources) est bien la somme des totaux concernés (T6=T3+T5-T5bis, cf. *ibidem*). Cette égalité s'obtient, pour les exercices 2021 et 2022, en additionnant les sous-totaux ST1, ST2 et ST3 en l'absence de renseignement du total 3 précité ;

- la rubrique « VI. total général (T2+T4) » est bien, comme attendu dans le modèle de CER utilisé, la somme des rubriques « 1. ressources collectées auprès du public (T2) » et « IV. variations des fonds dédiés collectés auprès du public (T4) ». Pour les exercices 2018 à 2021 (inclus), cette égalité est obtenue en renseignant à la rubrique « IV. variations des fonds dédiés collectés auprès du public (T4) » des nombres positifs au lieu de nombre négatifs ;
 - en 2021, le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice, de 128 908 € n'est pas dans la bonne colonne, ce solde ne concernant que le suivi des ressources collectées auprès du public ;
 - pour aucun des exercices de la période sous revue, la ventilation des « ressources collectées auprès du public », entre dons manuels (non affectés ou affectés) et autres produits liés à l'AGP, n'est effectuée ;
 - les fonds récoltés, au cours d'un exercice, au moyen de conventions de mécénat sont, pour tous les exercices, inscrits dans la rubrique « ressources collectées auprès du public », à l'exception de l'exercice 2014 où ces fonds ont été intégrés dans la rubrique « autres fonds privés ».
- concernant la concordance des rubriques « emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N », colonne 3, et « suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N », colonne 4, avec les rubriques précédemment analysées du CER (celles des colonnes « emplois de N = compte de résultat », colonne 1, et « ressources collectées sur N = compte de résultat » ; colonne 2) :
 - en emploi, les rubriques « missions sociales », « frais de recherche de fonds », « frais de fonctionnement » sont identiques entre les deux colonnes, à l'exception de l'exercice 2014 où les frais de fonctionnement du compte de résultat (17 132 €) sont excédentaires de 5 411 € à ceux de la colonne 3, sans que cela ne soit expliqué dans les annexes ou le rapport du CAC et sans que cela ne corresponde à des regroupements évidents des comptes concernés (compte 60228000 Achats de petit équipement, compte 62260000 Honoraires comptables, compte 62300001 Catalogues et imprimés, compte 62300002 Communication et relations publiques, compte 62510000 Frais de déplacement, compte 62570000 Réceptions, compte 62700000 Services bancaires et assimilés, compte 62780000 Services bancaires - Commissions CB, compte 68110000 dotations aux amortissements, compte 65800000 charges diverses de gestion courante) ;
 - en ressources, les ressources collectées auprès du public, pour l'ensemble des exercices de la période sous revue, sont identiques entre les deux colonnes.

3.3.3 La rubrique « variation des fonds dédiés collectés auprès du public » ne correspond ni aux comptes de résultats, ni aux tableaux de suivi des annexes, et n'est pas la différence entre le « report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs » et, en emplois, les « engagements à réaliser sur ressources affectées » de l'exercice 2013-2014 à l'exercice 2020 (inclus)

[33] La mission a, en préalable, comparé tableaux de suivi des fonds dédiés et comptes de résultats (cf. tableau *infra*). Pour les exercices 2013-2014 et 2015, les fonds restant à engager en fin

d'exercice renseignés aux tableaux de suivi des fonds dédiés (respectivement 127 703 € et 105 669 €) ne correspondent pas aux comptes 789 (« report des ressources non utilisées ») pour les exercices 2015 et 2016.

[34] Dans sa réponse, l'expert-comptable a confirmé une erreur de report du solde de fonds dédiés de 15 306 euros en 2015 (fonds dédiés 2014 non encore repris). Il n'a pas expliqué l'écart constaté entre le CER 2016 et le tableau de suivi des fonds dédiés restant à engager en fin d'exercice 2015.

Tableau 16 : Comparaison des fonds restant à engager de l'exercice N-1 de l'annexe des comptes (tableau de suivi) avec l'exercice N du compte 789 des comptes de résultat

	2013-2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Tableaux de suivi : Fonds restant à engager en fin d'exercice (D=A+B+C)	127 703	105 669	349 460	104 110	158 202	449 502	606 844	758 024	560 669
Comptes de résultat : (789 intitulés "report des ressources non utilisées" et à compter de l'exercice 2020 "utilisation des fonds dédiés")	0	112 397	94 675	349 461	104 110	158 201	449 501	606 844	758 024

Source : *Comptes et annexes des comptes du fonds de dotation. NB : en rouge, les chiffres discordants*

[35] Les variations des fonds dédiés issues des tableaux de suivi des fonds dédiés et celles inscrites aux CER sont identiques pour les exercices 2021 et 2022 et différentes pour les autres exercices (cf. tableau *infra*). Ces différences ne sont pas expliquées dans les comptes ou dans les rapports du commissaire aux comptes. Le changement de méthodes comptables, en 2020, ne peut être la seule explication dans la mesure où l'exercice 2020 présente cette différence entre les deux variations des fonds dédiés.

[36] En réponse aux observations du rapport provisoire, l'expert-comptable a confirmé que les écarts constatés entre l'annexe et les comptes de résultat « sont effectivement liés à des erreurs d'affectation entre les affectations provenant de conventions et de fonds provenant de la générosité publique ». Il admet que les fonds issus de la générosité publique « ne sont pas toujours affectés l'année même de la perception à des projets identifiés spécifiques et participent parfois à compléter des projets issus des conventions ». L'expert-comptable a indiqué avoir modifié pour les comptes 2023 les principes d'imputation.

Tableau 17 : comparaison entre les tableaux de suivi des fonds dédiés et les CER (rubrique « IV. variation des fonds dédiés collectés auprès du public »)

	2013-2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Fonds à engager au début de l'exercice (A)		127 703	105 669	349 461	104 110	158 202	449 502	606 844	758 023
utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) (B)		112 397	94 676	349 461	104 110	158 202	449 502	606 844	758 023
engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) (C)	127 703	90 363	338 467	104 110	158 202	449 502	606 844	758 024	560 669
Fonds restant à engager en fin d'exercice (D=A-B+C)	127 703	105 669	349 460	104 110	158 202	449 502	606 844	758 024	560 669
variation des fonds dédiés résultant des montants inscrits aux tableaux de suivi des fonds dédiés	127 703	-22 034	243 791	-245 350	54 092	291 300	157 342	151 180	-197 355
variation des fonds dédiés collectés auprès du public (CER)	-68 851	19 291	-270 091	235 016	38 325	280 563	176 257	151 180	-197 355

Source : Comptes et annexes des comptes du fonds de dotation. NB : en rouge, pour les exercices 2013-2014 et 2015, les montants ne correspondant pas aux comptes de résultat (cf. supra) pour les exercices 2018, 2019, 2020, 2021 les montants devant être négatifs pour assurer le total général (T2+T4) du CER (cf. supra).

[37] Enfin, la variation des fonds dédiés collectés auprès du public des CER n'est pas la simple différence entre, en ressources, le « report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs » et, en emplois, les « engagements à réaliser sur ressources affectées » (cf. tableau *infra*) :

Tableau 18 : Rubrique « variation des fonds dédiés collectés auprès du public » des CER

	2013-2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
[Ressources collectées sur N = Compte de résultat] III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS (B)	0	112 397	94 675	349 461	104 110	158 201	449 501	606 844	758 024
[Emplois de N = Compte de résultat] III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (A)	127 704	90 363	338 467	104 110	158 201	449 501	606 844	758 024	560 669
différence B-A	-127 704	22 034	-243 792	245 351	-54 091	-291 300	-157 343	-151 180	197 355
variation des fonds dédiés collectés auprès du public (CER)	-68 851	19 291	-270 091	235 016	38 325	280 563	176 257	151 180	-197 355

Source : *Comptes et annexes des comptes du fonds de dotation*

[38] Il n'a pas été répondu à la demande faite dans le cadre de la procédure contradictoire, d'explications concernant les comptes des comptes de résultats et/ou les rubriques des CER concernés pour obtenir les montants renseignés à la rubrique des CER « variation des fonds dédiés collectés auprès du public ».

3.3.4 Les évaluations des contributions volontaires en nature n'appellent pas d'observations particulières

Tableau 19 : Compilation n°5 des CER (« évaluation des contributions volontaires en nature »)

	2013-2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Evaluation des contributions volontaires en nature. Emplois/Frais de fonctionnement et autres charges	0	38 968	26 900	0	0	0	0	0	0
Evaluation des contributions volontaires en nature. Total emplois	0	38 968	26 900	0	0	0	0	0	0
Evaluation des contributions volontaires en nature. Ressources/Dons en nature	0	38 968	26 900	0	0	0	0	0	0
Evaluation des contributions volontaires en nature. Total ressources	0	38 968	26 900	0	0	0	0	0	0

Source : Annexes des comptes du fonds de dotation

ANNEXE 4 : Exploitation des reçus fiscaux

ANNEXE 4 : EXPLOITATION DES REÇUS FISCAUX	55
1 LES DONNEES FOURNIES MONTRENT UNE ABSENCE DE MAITRISE DU LOGICIEL SUPPORTANT LA COLLECTE ET LA FIABILISATION LIMITEE DU FICHIER DES DONATEURS	56
2 LE RAPPROCHEMENT DES REÇUS FISCAUX ETABLIS ET DES DONNEES COMPTABLES FAIT APPARAITRE DES INCOHERENCES	57
3 NOMBRE ET MONTANT DES REÇUS FISCAUX ET MONTANT DE LA COLLECTE QU'ILS RETRACENT.....	58
4 96,4 % DE LA COLLECTE FAISANT L'OBJET D'UN REÇU FISCAL VIENT DE DONS UNIQUES	59
5 LES REÇUS FISCAUX SUPERIEURS A 25 K€ REPRESENTENT 67 % DU MONTANT TOTAL DES REÇUS FISCAUX ET CEUX DE LA FAMILLE ET DE LA FONDATION NIARCHOS 25 %.....	60

1 Les données fournies montrent une absence de maîtrise du logiciel supportant la collecte et la fiabilisation limitée du fichier des donateurs

[1] La mission a demandé que lui soit fournie une copie du fichier des donateurs. Celui-ci doit exister pour que le logiciel de gestion utilisé pour le site internet qui collecte les dons et transfère les paiements à la banque du fonds fonctionne.

[2] Le fonds n'a pas été en mesure de le fournir et n'a pu fournir qu'une extraction correspondant aux reçus fiscaux, soit un fichier Excel par année. Pour mémoire, le reçu fiscal est produit automatiquement par le logiciel quand le don est fait en ligne, il est établi par saisie manuelle d'un agent du fonds pour les dons reçus hors site (chèques et virements bancaires) et lorsqu'un reçu fiscal est produit dans le cadre d'un mécénat.

[3] Dans sept cas, les montants du don sont apparus en « erreur » dans l'exploitation faite par la mission, car les virgules avaient été saisies avec un « . » et non une « ; » de sorte que la zone était dans Excel, contrairement au reste de la colonne, en format alphanumérique et non numérique. Les données ont été corrigées pour disposer des totaux complets.

[4] Ces cas ont montré que les reçus fiscaux étaient arrondis à l'euro alors que les dons ne sont pas forcément des montants entiers.

Tableau 1 : Dons apparaissant en erreur pour un montant du don alphanumérique et non numérique

	Adresse de facturation
25/07/2014	Christine Portelli entree B 63 bd de la Madeleine 06000 Nice France
04/05/2020	CAPFUN 73 Parc de l'Argile 06370 MOUANS SARTOUX France SIRET : 38826907800092
27/07/2020	ACEF COTE 457 Promenad des Anglais 06200 NICE France
24/09/2020	GROUPEMENT DES PARKINSONNIENS DES AL 174 ROUTE DE ST PIERRE DE FERIC 06000 NICE France
26/11/2020	A.D.R.I.L.E ASSOCIATION 151 ROUTE DE SAINT ANTOINEHOPITAL L ARCHET2 - BP 3079 06202 NICE CEDEX 3 France
30/12/2020	FIANSON VIRGINIE 1 rue Molière 06000 NICE France SIRET : 52772752300021
09/09/2021	AUCOP ZI CARROS5eme RUE 06510 CARROS France SIRET : 49376583400031

Source : *Exploitation IGAS du fichier des donateurs Aveni*

[5] Un don est saisi à la date du 25/12/2012 dans le fichier pour 2014.

25/12/2012	JEAN-PIERRE LUCCHESI 14 avenue Scuderi 06100 Nice France	50,00
------------	--	-------

[6] Dans au moins un cas, le reçu fiscal ne comporte pour raison sociale que le nom de pays.

14/04/2020	France	30 000,00
------------	--------	-----------

[7] La casse des noms et prénoms n'est pas forcément en majuscule ou en minuscules ce qui peut avoir un effet car le logiciel IDEA, utilisé par la mission, prend en compte la « casse ».

[8] La zone « adresse de facturation » regroupe :

- pour les individus : prénom/ nom (parfois dans un ordre différent) / adresse/ code postal/ Ville/ Pays
- Pour les organismes : raison sociale/ adresse/ code postal/ ville/pays et éventuellement SIRET

[9] Cette organisation permet de repérer les donateurs, personnes physiques, au cours de la période sous réserve qu'ils n'aient pas déménagé. Elle ne permet pas de le faire pour les personnes morales dès lors que leur raison sociale n'est pas écrite forcément de la même manière.

[10] Sous cette réserve, qui sera palliée en examinant le poids des gros donateurs, la mission estime que les données fournies permettent de donner une image suffisante des donateurs et de leur comportement.

2 Le rapprochement des reçus fiscaux établis et des données comptables fait apparaître des incohérences

[11] Les montants faisant l'objet de reçus fiscaux sont supérieurs au montant des dons enregistrés en comptabilité et concernent une part des financements inscrits comme du mécénat et des conventions de partenariat. Le tableau ci-dessous donne la part des montants de mécénat qui font l'objet d'un reçu fiscal en supposant que tous les dons font l'objet d'un reçu.

[12] Selon ce qui a été expliqué lors des entretiens, le logiciel ne permet pas de saisir les données pour produire un reçu fiscal pour un exercice antérieur à celui de la date de saisie. Ces saisies tardives existent et conduisent à une imputation à un mauvais exercice du reçu fiscal.

[13] Ceci, comme sans doute des non saisies, expliquent que :

- en 2015, le montant des reçus fiscaux est de 40 % supérieur à la collecte ; il l'est encore de 9 % en 2016 ;
- en 2019, le montant des reçus fiscaux est inférieur à celui des seuls dons ;
- la part des financements de mécénat qui ont donné lieu à l'émission d'un reçu fiscal en 2021 est très singulièrement faible (1 %).

Tableau 2 : Comparaison entre les montants des reçus fiscaux et les montants de collecte inscrits aux comptes de résultat

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Mécénat +dons + legs	264 103	144 276	470 526	87 764	139 176	448 542	849 604	702 361	502 068	3 608 420
mécénat via convention et partenariat	177 520	82 000	422 760	74 200	131 000	332 500	525 214	510 830	475 103	2 731 127
dons	86 583	62 276	47 766	13 564	8 176	116 042	324 390	80 419	26 965	766 181

Montant reçus fiscaux	210 768	176 669	506 936	29 014	52 296	94 237	656 414	85 790	287 094	2 099 218
% mécénat RF	70 %	140 %	109 %	21 %	34 %	NS	63 %	1 %	55 %	NS

Source : *Exploitation IGAS fichiers de reçus fiscaux*

3 Nombre et montant des reçus fiscaux et montant de la collecte qu'ils retracent

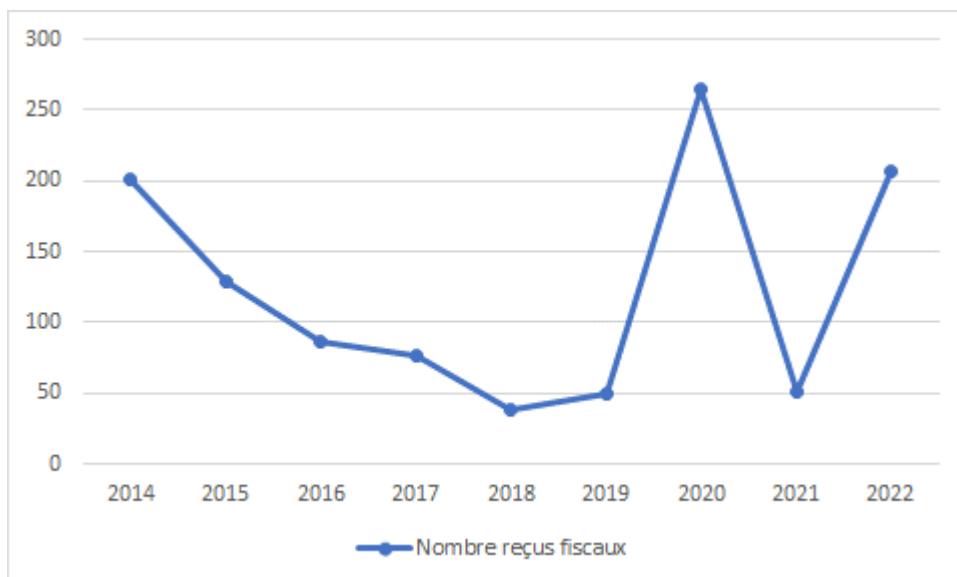
[14] Le nombre de reçus fiscaux qui était de 200 pour 18 mois en 2014 baisse régulièrement, par la suite, pour s'établir à un minimum de 39 en 2018. Il augmente en 2020, sous l'effet du COVID, pour dépasser 250, puis retombe à 50, en 2020 et revient à plus de 200, en 2022.

Tableau 3 : Nombre et montant des reçus fiscaux

	Nombre	Montant
2014	201	210 768
2015	129	176 669
2016	86	506 936
2017	76	29 014
2018	39	52 296
2019	49	94 237
2020	265	656 414
2021	51	85 790
2022	207	287 094

Source : *IGAS exploitation fichiers de reçus fiscaux*

Graphique 1 : Nombre de reçus fiscaux



Source : *IGAS exploitation fichiers de reçus fiscaux*

[15] À l'exception de 2016, année où des montants unitaires importants ont été enregistrés, la courbe du montant des reçus fiscaux suit celle du nombre de bénéficiaires de ceux-ci.

Graphique 2 : Montant des reçus fiscaux



Source : IGAS d'après fichiers fournis par le fonds

4 96,4 % de la collecte faisant l'objet d'un reçu fiscal vient de dons uniques

[16] Sur la base des reçus fiscaux et avec les limites citées *supra*, on constate que les donateurs donnent exceptionnellement plus d'une fois. Il n'y a donc pas de dons de soutien régulier mais plutôt des dons de remerciement après un séjour à l'hôpital : moins de 5 % des donateurs donnent plus d'une fois en dix ans. 96,4 % de la collecte est le fait de donateurs uniques.

Tableau 4 : Nombre et montant des reçus fiscaux en fonction du nombre de reçus fiscaux du donneur sur la période 2014-2022

nombre RF du donneur	nombre donateurs	nombre RF	montant	%
1	973	973	2 024 485	96,4 %
2	35	70	36 315	1,7 %
3	10	30	5 787	0,3 %
4	2	8	30 190	1,4 %
6	1	6	40	0,0 %
8	2	16	2 400	0,1 %
Total	1 023	1 103	2 099 217	100,0 %

Source : IGAS d'après fichiers fournis par le fonds. Lecture : 2 donateurs ont donné chacun 8 fois en 10 ans ; ce qui représente 16 dons, 2 400 € et 0,1 % de la collecte.

5 Les reçus fiscaux supérieurs à 25 K€ représentent 67 % du montant total des reçus fiscaux et ceux de la famille et de la fondation NIARCHOS 25 %

[17] 21 reçus fiscaux supérieurs ou égaux à 25 K€, soit 1,9 % de leur nombre total, représentent 67 % du montant total. Cinq d'entre eux, émanant soit d'un don personnel de la famille NIARCHOS, soit de la fondation NIARCHOS, représentent 25 % du montant total des reçus.

Tableau 5 : Reçus fiscaux supérieurs à 25 K€ part dans le montant total

Année	Montant total des RF	Reçus >= 25 K€	%	Dont NIARCHOS	
2014	210 768	137 270		97 170	
2015	176 669	50 000		50 000	
2016	506 936	400 000		375 000	
2017	29 014				
2018	52 296	30 000			
2019	94 237	56 000			
2020	656 414	448 006			
2021	85 790	205 000			
2022	287 094	75 000			
TOTAL	2 099 217	1 401 276		522 170	
%		67 %		25 %	

Source : IGAS d'après fichiers fournis par le fonds

Tableau 6 : Liste des 21 reçus fiscaux supérieurs ou égaux à 25 K€ pendant la période

09/07/2013	STAVROS NIARCHOS FOUNDATION 14 avenue de Grande Bretagne" Le George V" 4ème étage 98000 MONACO MONTE CARLO France	50 000,00
31/10/2014	Messieurs Niarchos Villa Bijou. 19 ave de la Costa 98000 Monte Carlo Monaco	47 170,00
12/12/2014	Sunseeker Superyacht Management B51, La Capitainerie Port Camille Rayon 06220 Golfe Juan France	40 100,00
24/06/2015	STAVROS NIARCHOS FONDATION 14 ave de Grande Bretagne Le Georges V 98000 MONTE CARLO France	50 000,00
07/03/2016	Masha SOSNO rue Collet de Bellon par St roman de Bellet 06200 Nice France	25 000,00
29/07/2016	Fondation S.Niarchos George V .14 Avenue de Grande Bretagne . Monte Carlo MC 98000 Monte Calo - Monaco Monaco	60 000,00
10/10/2016	SNF Fondation Stavros Niarchos 14 ave de Grande Bretagne. "Le Georges V" 98000 Monte Carlo Monaco	315 000,00
26/10/2018	Novartis Pharma SAS 2 et 4 rue Lionel Terray 92500 Rueil-Malmaison France SIRET : 41034907000012	30 000,00
27/02/2019	Fondation d'entreprise Babilou 24 rue du Moulin des Bruyères 92400 COURBEVOIE France	31 000,00
05/03/2019	Arard Parc d'activités de Napolion100 Avenue des Templiers 13676 Aubagne France SIRET : 31344761700116	25 000,00

RAPPORT PROVISOIRE IGAS N°2023-124R (ANNEXES)

16/03/2020	SANOFI-Aventis France 82 Avenue Raspail 94250 Gentilly France SIRET : 40333590400062	100 000,00
23/03/2020	Malakoff Humanis Innovation Santé 21 rue Lafitte 75009 PARIS France SIRET : 81043796200014	197 400,00
14/04/2020	France	30 000,00
14/04/2020	Emanuele LAURO 35 Bd du LARVOTTOLE FLORESTAN 98000 MONACO Monaco	30 000,00
10/07/2020	GENERALI FRANCE 2 rue PILLET WILL 75009 PARIS France SIRET : 57204494901044	60 606,00
31/12/2020	Filipo LAURO 54 Bd du Jardin Exotique LE SIMONA 98000 MONACO Monaco	30 000,00
18/01/2021	ASTRAZENECA 31 Place des Corlles Tour Carpe Diem 92400 COURBEVOIE France SIRET : 55820107500071	105 000,00
18/01/2021	CHIESI SAS 17 AVENUE DE L'EUROPE 92270 BOIS-COLOMBES France SIRET : 54206292200092	100 000,00
05/09/2022	SAS ELAIA CAPITAL 38 Rue De BERRI 75008 PARIS CEDEX 8 France SIRET : 50880692400033	25 000,00
05/03/2019	Arard Parc d'activités de Napolion100 Avenue des Templiers 13676 Aubagne France SIRET : 31344761700116	25 000,00
07/03/2016	Masha SOSNO rue Collet de Bellon par St roman de Bellet 06200 Nice France	25 000,00
	Total	1 401 276,00

ANNEXE 5 : Vérifications des comptes

657/653

ANNEXE 5 VERIFICATIONS DES COMPTES 657/653	63
1 PROJET BIEN VIEILLIR (2020-2022).....	64
2 AUTRES PROJETS POUR LESQUELS DES PIECES COMPTABLES ATTESTANT LES PAIEMENTS REALISES SONT DEMANDEES DANS LE CADRE DU CONTRADICTOIRE	67
2.1 « PROJET AIR DEPISTAGE PRECOCE DU CANCER DU POUMON » 2017	67
2.2 « AMENAGEMENT SALLE CANCEROLOGIE » 2017	67
2.3 « URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS 2017 »	68
2.4 « PROJET INITIATIVE FONDS » 2022	69
2.5 « PROJET VITILIGO » 2018-2022	69
2.6 « ACQUISITION D'UN POLYSOMNOGRAPHE » 2019	70
2.7 « ACQUISITION EQUIPEMENTS INNOVANTS POUR LE SERVICE MPR » 2019.....	70
2.8 « ELISPOT COVID » 2020-2021	71
2.9 « COVID » 2020-2021-2022.....	72
2.10 « RAAC » 2021.....	72

La mission a vérifié, par extraction des fichiers des écritures comptables (FEC), les écritures comptables des comptes 657/653. La présente annexe reflète ce travail.

1 Projet Bien vieillir (2020-2022)

[1] Les écritures présentées dans les tableaux ci-après montrent l'importance, dans ce projet, des dépenses du fonds qui sont un remboursement au CHU : 60 % pendant la période.

Tableau 1 : Charges Bien vieillir, part remboursement du fonds au CHU

	2020	2021	2022	Total
Bien vieillir	207 591,64	251 288,59	277 156,05	736 036,28
CHU	126 025,68	231 574,84	113 966,68	471 567,20
% CHU	61 %	92 %	41 %	64 %

Source : *Exploitation IGAS des comptes du fonds de dotation (FEC)*

[2] La mission a obtenu, dans le cadre du contradictoire, les pièces fournies au comptable pour justifier les écritures comptables suivantes :

- 2020 : CHU de Nice, 126 025,68 € ;
- 2021 : Bien vieillir, 231 574,84 € ;
- 2022 : CHU de Nice 64 293,90 € et 49 672,78 €.

Tableau 2 : Ecritures bien vieillir 2020

Libellé écriture	Débit	Crédit
CHU- PROJET BIEN VIEILLIR	126 025,68	0
WEWARD	30 000,00	0
STT Ingenieria Sistemas	19 657,66	0
Facture C2CARE du 08/09/2020	7 440,00	0
COMEBACK	5 520,00	0
AELIONS	4 440,00	0
SOMOBA	3 517,82	0
CENTRE HOSPITALIER	3 300,00	0
FNAC	2 099,92	0
Facture GROUPE LDLC du 29/09/2020	1 777,96	0
LE COMPTOIR DE NICOLE	1 708,00	0
IMAGE MEDIA SUD	840	0
Facture NENKO - LILLE du 27/07/2020	332,28	0
Facture WESCO SA - CERIZAY du 24/07/2020	315,52	0
Facture CHANSONS ETERNELLES - VILLENEUVE LOUBET du 29/01/2020	300	0
IMAGE MEDIA SUD	102	0
IMAGE MEDIA SUD	82,8	0
IMAGE MEDIA SUD	78	0
IMAGE MEDIA SUD	54	0
total	207 591,64	
% CHU	61 %	

Source : FEC

RAPPORT PROVISOIRE IGAS N°2023-124R (ANNEXES)

Tableau 3 : Ecritures bien vieillir 2021

Libellé écriture	Débit	Crédit
CHU- PROJET BIEN VIEILLIR	126 025,68	0
CHU- PROJET BIEN VIEILLIR	0	126 025,68
Bien Vieillir	231 574,84	0
OLODUM	3 840,00	0
EVE PIETRUSCHI	3 840,00	0
SEPT OFF	3 840,00	0
Facture C2CARE - TOULON du 30/09/2021	2 400,00	0
FSTEREOLABS	1 536,45	0
FNAC	1 299,99	0
FNAC	749,99	0
ROUGIER ET PLE	733,42	0
Bien vieillir	419,38	0
ASSOCIATION DE FUNDRAISERS SEMINAIRE COLLECTE FONDS	390	0
B4EVENT	230	0
CELSIUS	185	0
FANTINBESINFO	119,18	0
FTHOMANN	118,82	0
DYNSEO	115,2	0
FANTINBESINFO	109,19	0
FROBOSTOP	99,84	0
FBUREAUVALLEE	45,79	0
CORPORATION CONSEIL SECURITE	31,5	0
Bien vieillir	0	390
Total	251 288,59	
% CHU	92 %	

Source : FEC

Tableau 4 : Ecritures bien vieillir 2022

Libellé écriture	Débit	Crédit
CHU BIEN VIEILLIR 2021	231 574,84	0
FNP Bien veillir	0	231 574,84
CHU De Nice	64 293,90	0
CHU De Nice	49 672,78	0
ASCANIO	41 400,00	0
Ascanio	16 560,00	0
Kinvent Biomécanique	6 968,00	0
LDLC Pro	6 295,37	0
Steed Studio	4 890,97	0
Oxford University	3 425,00	0
Djo Global	3 068,84	0
Steed Studio	2 178,00	0
Springer Nature	1 790,00	0
StereoLabs Inc	1 704,55	0
Fedex	985,72	0
LDLC Pro	711,42	0
Merk	519,6	0
Netram	511,13	0
Alexis Ricard	500	0
Milisecond	475	0
Alexis Ricard	450	0
Oxford University	417	0
Netram	306	0
Réseaudirect	298,8	0
Riviera Mobile	169	0
Avoir Bien vieillir	0	4 955,03
Total	277 156,05	
CHU	113 966,68	
ASCANIO	91 080,00	
% CHU	41 %	

Source : FEC

2 Autres projets pour lesquels des pièces comptables attestant les paiements réalisés sont demandées dans le cadre du contradictoire

2.1 « projet air dépistage précoce du cancer du poumon » 2017

Tableau 5 : Ecritures comptables « projet air dépistage précoce du cancer du poumon » 2017

Exercices	Libellé écriture	Débit	Crédit
2017	MSE - PROJET AIR DEPISTAGE PRECOCE CANCER POUMON	3 239,64	0
2017	FHOCQUET - AMENAGEMENT SALLE CANCEROLOGIE	1 345,00	0
2017	FHOCQUET - F18-2017 AMENAGEMENT SALLE CANCEROLOGIE	1 345,00	0
2017	LIFE TECHNOLOGIE SAS - PROJET AIR DEPISTAGE PRECOCE DU CANCER DU POUMON	7 200,00	0
Total		13 129,64	0

Source : FEC (compte 65720018)

[3] La mission a obtenu, dans le cadre du contradictoire, les pièces fournies au comptable pour justifier l'écriture comptable en gras du tableau *supra*.

2.2 « aménagement salle cancérologie » 2017

Tableau 6 : Ecritures comptables « aménagement salle cancérologie » 2017

Exercices	Libellé écriture	Débit	Crédit
2017	L'ART NOUVEAU - AMENAGEMENT D'UNE SALLE D'ATTENTE EN SERVICE DE CANCEROLOGIE DIGESTIVE	1 034,00	0
2017	IMAGE MEDIA SUD - AMENAGEMENT D'UNE SALLE D'ATTENTE EN SERVICE DE CANCEROLOGIE	908,40	0
2017	MANUTAN - AMENAGEMENT SALLE CANCEROLOGIE	2 005,43	0
Total		3 947,83	0

Source : FEC (compte 65720019)

[4] La mission a obtenu, dans le cadre du contradictoire, les pièces fournies au comptable pour justifier l'écriture comptable en gras du tableau *supra*.

2.3 « urgence attentat fondation niarchos 2017 »

Tableau 7 : Ecritures comptables « urgence attentat fondation niarchos » 2017

Exercices	Libellé écriture	Débit	Crédit
2017	CCS CLIMATISATION - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	5 716,80	0
2017	RENAULT SAMU FOURGON - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	19 500,00	0
2017	SECURETEC - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	5 868,00	0
2017	ALM - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	382,80	0
2017	GRUAU SAMU FOURGON - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	2 575,06	0
2017	AM ETANCHEITE - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	15 760,80	0
2017	UGAP - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	9 538,07	0
2017	LIONELLO - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	7 402,80	0
2017	SAMU FOURGON FACT AZUR CAR ADAPT - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	10 915,48	0
2017	VISION - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	14 946,00	0
2017	MINDRAY - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	3 600,56	0
2017	CCS CLIMATISATION	11 433,60	0
2017	TELEFLEX - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	6 237,00	0
2017	TEMPLI CUIR - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	686,40	0
2017	TELEFLEX - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	2 079,00	0
2017	MISSENARD - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	18 707,21	0
2017	ATCM - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	27 664,44	0
2017	CCS CLIMATISATION - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	1 905,60	0
2017	VISION - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	14 946,00	0
2017	MINDRAY - URGENCE ATTENTAT - FONDATION NIARCHOS	131,89	0
2017	MISSENARD - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	14 965,79	0
2017	EIHF - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	6 468,00	0
2017	MISSENARD - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	1 870,71	0
2017	UGAP - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	21 045,02	0
2017	UGAP - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	6 132,67	0
2017	MISSENARD - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	1 870,69	0
2017	ATCM - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS	3 293,20	0
2017	ATCM - URGENCE ATTENTAT FONDATION NIARCHOS AVOIR SUITE PERTE CHEQ FOURNISSEUR	0,00	16
2017	CADISCAR - URGENCE ATTENTAT - FONDATION NIARCHOS	1 365,00	0
2017	POLY.COM - NIARCHOS ALERTE ATTENTAT	3 643,44	0
Total		240 652,03	0

Source : FEC (compte 65720021)

[5] La mission a obtenu, dans le cadre du contradictoire, les pièces fournies au comptable pour justifier les trois écritures comptables en gras du tableau *supra*.

2.4 « projet initiative fonds » 2022

Tableau 8 : Ecritures comptables « projet initiative fonds » 2022

Exercices	Libellé écriture	Débit	Crédit
2022	Facture OZYME - SAINT CYR L'ECOLE du 05/10/2022	760,32	0
2022	UGAP	946,56	0
2022	UGAP	2 226,80	0
Total		3 933,68	0

Source : FEC (compte 65300030)

[6] La mission a obtenu, dans le cadre du contradictoire, les pièces fournies au comptable pour justifier les trois écritures comptables du tableau *supra*.

2.5 « projet vitiligo » 2018-2022

Tableau 9 : Ecritures comptables « projet vitiligo » 2018-2022

Exercices	Libellé écriture	Débit	Crédit
2018	OVH - 22/11/18- 21/11/19	140,2	0
2018	Shutterstock	214,8	0
2018	Paypal	45,62	0
2019	DYMA	299	0
2019	LGC	902,4	0
2019	LGC	1 898,40	0
2019	ENVATO MARKET	66,55	0
2019	LARACASTS	87,15	0
2020	Facture DYMA du 27/02/2020	299	0
2020	LARACASTS	91,03	0
2021	SUPER SONIQUE	248,4	0
2021	SUPER SONIQUE	252	0
2022	AM Biotech	45 960,00	0
2022	Supersonique	262,8	0
2022	Exiweb	1 152,00	0
Total		51 919,35	0

Source : FEC (comptes 65700241 et 65300241 à compter de l'exercice 2020)

[7] La mission a obtenu, dans le cadre du contradictoire, les pièces fournies au comptable pour justifier l'écriture comptable, en gras du tableau *supra*.

2.6 « acquisition d'un polysomnographe » 2019

Tableau 10 : Ecritures comptables « acquisition d'un polysomnographe » 2019

Exercices	Libellé écriture	Débit	Crédit
2019	RESMED	20 547,60	0
2019	RESMED	4 002,00	0
Total		24 549,60	0

Source : FEC (comptes 65700202)

[8] La mission a obtenu, dans le cadre du contradictoire, les pièces fournies au comptable pour justifier les deux écritures comptables du tableau *supra*.

2.7 « acquisition équipements innovants pour le service MPR » 2019

Tableau 11 : Ecritures comptables « acquisition équipements innovants pour le service MPR » 2019

Exercices	Libellé écriture	Débit	Crédit
2019	DESSINTEY SAS	1 440,00	0
2019	DESSINTEY SAS	43 626,00	0
Total		45 066	0

Source : FEC (comptes 65700247)

[9] La mission a obtenu, dans le cadre du contradictoire, les pièces fournies au comptable pour justifier les deux écritures comptables du tableau *supra*.

2.8 « Elispot covid » 2020-2021

Tableau 12 : Ecritures comptables « Elispot covid » 2020-2021

Exercices	Libellé écriture	Débit	Crédit
2020	STEMCELL	3 048,61	0
2020	AID	34 790,00	0
2020	CREATIVE BIOLABES	610	0
2020	GIS	360,96	0
2020	EUROIMMUN	13 200,00	0
2020	LIFE TECHNOLOGIES	3 555,34	0
2020	SINO BIOLOGICAL	24 770,00	0
2020	FEDEX	127	0
2020	BIOTECHNE	727,2	0
2020	OZYME	100,8	0
2020	Facture BERTHOLD FRANCE du 17/09/2020	21 600,00	0
2021	DOMINIQUE DUTSCHER SAS	4 956,00	0
2021	MODUL BIO	10 080,00	0
2021	AUGIER ET CIE	5 053,20	0
2021	FATCM	2 671,92	0
2021	FLIONELLO	5 964,00	0
2021	TECH DECO	3 698,88	0
2021	TECH DECO	6 776,40	0
Total		142 090,31	0

Source : FEC (comptes 65300249)

[10] La mission a obtenu dans le cadre du contradictoire, les pièces fournies au comptable pour justifier les trois écritures comptables, en gras (5 964 €) du tableau *supra*.

2.9 « Covid » 2020-2021-2022

Tableau 13 : Ecritures comptables « Covid » 2020-2021-2022

Exercices	Libellé écriture	Débit	Crédit
2020	TERRE D'EVENEMENTS	25 000,01	0
2020	FISHER PAYKEL HEALTHCARE	7 437,79	0
2021	FQUIETALIS	6 558,82	0
2021	FQUIETALIS	2 790,06	0
2021	UGAP	3 085,06	0
2021	FBMB MEDICAL	5 583,36	0
2021	SAS CASIERS VESTIAIRES CONSIGNES	2 733,38	0
2021	FDARTY	359,92	0
2021	SOMUTECH	974,39	0
2021	UGAP	2 939,34	0
2021	QUADRIA	185,82	0
2021	ZARGAL	3 722,32	0
2021	UGAP	8 952,72	0
2021	MOBILE (LUTTE CONTRE LE COVID)	12 761,00	0
2021	UGAP	3 284,35	0
2022	MSD	21 167,25	0
2022	MDPI	1 731,29	0
Total		109 266,88	0

Source : FEC (comptes 65300250)

[11] La mission a obtenu, dans le cadre du contradictoire, les pièces fournies au comptable pour justifier les deux écritures comptables, en gras du tableau supra.

2.10 « RAAC » 2021

Tableau 14 : Ecritures comptables « RAAC » 2021

Exercices	Libellé écriture	Débit	Crédit
2021	UGAP		654,1
Total			654,1

Source : FEC (comptes 65300252)

[12] La mission n'a pas obtenu, dans le cadre du contradictoire, les pièces fournies au comptable pour justifier l'écriture comptable en gras du tableau supra ainsi qu'une courte explication sur l'inscription de cette écriture en crédit, à un compte de charge (65300252).